

Fait associatif, territoires et transition écologique.

Un livre blanc pour guider la recherche en réponse aux besoins de connaissances des acteurs de terrain et aux enjeux contemporains.

Sous le pilotage académique de Nathalie Blanc et Hervé Brédif

Publié par l'Institut français du Monde associatif



INSTITUT
FRANÇAIS
du MONDE
ASSOCIATIF
—

Publié par l'Institut français du Monde associatif

Juin 2025

www.institutfrancaisdumondeassociatif.org

 [Institut Français du Monde Associatif](#)

Pilotage stratégique

Florian Covelli, Délégué général de l'Institut français du Monde associatif

Brigitte Giraud, Vice-Présidente de l'Institut, personnalité qualifiée au regard de son expérience salariée et bénévole en responsabilité dans le secteur associatif national et les organisations dont l'objet porte sur le fait associatif

Rédaction

Brigitte Giraud, Vice-Présidente de l'Institut français du Monde associatif

Fabrice Roy, Délégué général adjoint de l'Institut français du Monde associatif

Amira Azaiez, Chargée de mission et communication de l'Institut français du monde associatif

Comité de relecture

Guillaume Plaisance, Maître de conférences en sciences de gestion à l'IAE de Bordeaux et membre du Comité scientifique de l'Institut français du Monde associatif

Mathilde Renault-Tinacci, Sociologue à l'INJEP et membre du Comité scientifique de l'Institut français du Monde associatif

Avec le soutien de :

**FONDATION
CREDIT
COOPERATIF**



Direction de la Jeunesse,
de l'éducation populaire
et de la Vie associative




**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**



L'Institut français du Monde associatif remercie ces partenaires pour leur soutien financier. Il reste seul responsable du contenu de cette publication.

Sommaire

UN NOUVEAU PROGRAMME DE CONNAISSANCE À L'INSTITUT: FAIT ASSOCIATIF, TERRITOIRES ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE 7

Prolonger le programme de connaissances « Révéler la contribution des associations aux territoires » conduit par l'Institut..... 8

Les principaux besoins identifiés par le groupe fait associatif et territoires 8

La création d'un groupe de travail fait associatif, territoires, transition écologique 9

L'ENVIRONNEMENTALISME ORDINAIRE COMME POINT DE DÉPART SCIENTIFIQUE..... 11

Associations et environnement au fil du temps 12

Une expérience située autour de problèmes locaux..... 13

L'environnementalisme ordinaire 13

De premiers besoins de connaissance 16

LE PÉRIMÈTRE DU SUJET D'EXPLORATION, RETENU PAR LE GROUPE DE TRAVAIL 17

Des définitions non consensuelles des trois termes du sujet 18

Associations environnementalistes ou fait associatif plus large? 18

Les(s) territoire(s)..... 19

La notion de transition écologique..... 20

Un choix : traiter les relations entre les trois termes du sujet 21

LES APPORTS D'UNE REVUE DE LITTÉRATURE ACADÉMIQUE..... 23

Etat de l'art "Fait associatif, territoires et transition écologique" 24

Une nouvelle “transition par le bas” ? L’action associative et ses rapports à l’écologisation de l’action publique territoriale	25
Les stratégies d’ancrage et d’autonomisation des associations environnementales sur les territoires : essaimage, coalition, professionnalisation.....	27
Ce que le monde associatif fait aux milieux : évaluer les impacts écologiques des associations	29
Le rôle actuel et futur des associations dans la résilience des territoires face aux crises environnementales	30
LA CONTRIBUTION ASSOCIATIVE AUX TERRITOIRES POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, 5 QUESTIONS POUR ÉCLAIRER UNE NOTION STRUCTURANTE ...	32
Qualifier et reconnaître la contribution associative à la transition écologique pour outiller les associations	33
Une tension entre deux approches d’évaluation de la contribution	34
Une tension entre entreprises et associations	34
Une tension entre contribution sociale et contribution environnementale	34
Contribution des pratiques ancrées territorialement à de nouveaux récits territoriaux	39
Emergence du commun en complément de l’individuel et du collectif au travers du fait associatif	42
Caractériser le fait associatif dans ses relations aux territoires et à la transition écologique	44
Recherche-action : influence des connaissances scientifiques sur l’action associative	48
Evolution démocratique et place des associations et de la recherche	48
Cinq conditions de réalisation de la recherche	49
ETAPES A VENIR ET REMERCIEMENTS	54
ANNEXES 1	57
Participants et contributeurs	57
ANNEXES 2	60
Repères bibliographiques	60

L'Institut français du Monde associatif (IFMA)

Créé en 2019, l'Institut français du Monde associatif (IFMA) a pour mission de soutenir la connaissance du monde associatif et de promouvoir le développement du secteur en accompagnant sa meilleure appropriation des travaux scientifiques.

L'initiative part du constat du décalage entre le poids considérable des associations dans la société française et l'insuffisance de travaux de recherche explorant le monde associatif et l'irrigant en retour. Sur la base de ce constat, une conviction forte fonde l'origine de l'Institut : soutenir la connaissance du monde associatif, c'est permettre sa meilleure reconnaissance, et le rendre plus fort et plus résilient.

L'Institut s'est donc donné pour mission d'organiser la production de recherches académiques réellement utiles au monde associatif, autour de trois grandes activités :

- Détecter les besoins de connaissance : En identifiant les besoins de connaissance des associations, nous éclairons de nouvelles pistes pour renforcer les compétences des dirigeants associatifs, pour nourrir les stratégies de plaidoyer des associations, pour renforcer le dialogue avec leurs parties prenantes et pour orienter les politiques de soutien des financeurs publics et privés.
- Soutenir de nouvelles recherches : Nous concevons et mettons en œuvre des programmes de recherche pour répondre aux besoins de connaissance des associations. Nos recherches lauréates sont sélectionnées pour leur rigueur scientifique et pour leur utilité concrète pour le monde associatif.
- Diffuser la connaissance : Nous offrons des espaces de valorisation des résultats de la recherche à destination du plus grand nombre à travers l'organisation d'événements nationaux et locaux et une politique éditoriale ambitieuse. Nous centralisons les connaissances sur le monde associatif et les rendons accessibles via notre espace ressources et nos bibliothèques numériques.

**Un nouveau
programme de
connaissance à
l'Institut : fait
associatif,
territoires et
transition
écologique**

Prolonger le programme de connaissances « Révéler la contribution des associations aux territoires » conduit par l’Institut

Dès la première consultation nationale menée par l’IFMA et la mise en place des premiers groupes de travail associant acteurs et chercheurs pour qualifier les besoins de connaissance du monde associatif, la question territoriale est apparue comme un enjeu central. En 2023, l’IFMA a donc initié un premier groupe de travail dédié à la contribution du fait associatif aux territoires. Cette démarche, réunissant 25 participants (issus d’associations, institutions, fondations) ainsi que des chercheurs, a permis d’identifier des besoins de connaissances prioritaires. Dans cette continuité, l’Institut a lancé un programme pluriannuel intitulé « Révéler la contribution des associations aux territoires », en cours de déploiement.

Les principaux besoins identifiés par le groupe fait associatif et territoires

Ce groupe de travail a posé des jalons essentiels pour approfondir la réflexion sur le lien entre fait associatif, territoires et transition écologique. Nous encourageons vivement les lecteurs à consulter le livre blanc qui en est issu, une ressource précieuse pour éclairer cette thématique et nourrir leurs propres réflexions.

Les associations jouent un rôle majeur dans le dynamisme social et économique des territoires. À la fois créatrices de lien social et porteuses de transitions, elles impulsent des activités culturelles, sociales, éducatives et sportives, contribuant ainsi directement au bien-être territorial. Pourtant, la diversité de leurs actions et leurs relations aux territoires restent encore mal appréhendées.

Dès ses premiers travaux, ce groupe a mis en évidence un besoin crucial : mieux comprendre l’articulation entre associations et territoires. Une revue de littérature a révélé un manque significatif de données, tant quantitatives que qualitatives, sur cette question. En particulier, l’absence d’analyse approfondie des trajectoires associatives limite la capacité à saisir pleinement leurs dynamiques et leurs contributions au développement territorial.

Quatre grandes thématiques identifiées ont révélé des besoins de connaissance :

Comment penser les nouveaux territoires construits par les associations ? Pour un changement de paradigme

Faut-il cesser de penser les rapports des associations aux territoires existants et basculer dans un paradigme strictement constructiviste pour comprendre comment les dynamiques associatives participent à la construction de nouveaux territoires ?

De façon quasi généralisée, les associations sont en effet observées à l'aune des territoires administratifs à l'intérieur desquels elles agissent, au regard de la façon dont les associations se sont construites et développées en regard de l'organisation administrative et territoriale française.

Quelle valeur territoriale des associations ?

Au lieu de se restreindre uniquement aux mesures d'impact des actions des associations, c'est-à-dire à la performance quantitative de leur action, la notion de valeur territoriale inclut les avantages générés par l'ensemble du tissu associatif local : son dynamisme, ses interactions avec les autres acteurs du territoire et sa contribution à la vie collective.

Mais comment mieux définir cette valeur et en rendre compte ? Comment la faire reconnaître davantage dans les échanges avec l'ensemble des acteurs du territoire, et pas seulement avec les pouvoirs publics ? Quelle est la place spécifique des associations au sein de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) à l'échelle locale ? Comment mieux comprendre leur répartition géographique et leur évolution dans le temps ?

Si la littérature existante s'intéresse à l'ESS dans les territoires, elle ne met cependant pas en lumière la place particulière des associations et leur contribution spécifique.

Quelle valeur territoriale des associations ?

Les associations inventeraient-elles de nouveaux récits de territoires (territoires apprenants, territoires accueillants, territoires zéro chômeurs...) et à travers eux les territoires de demain.

L'organisation territoriale de la vie associative

Que nous apprend l'échelon territorial sur l'organisation du monde associatif et sur les leviers de son développement ? Comment, par exemple, s'organisent localement les modalités relationnelles entre associations, entre coopérations souhaitées et concurrences subies, entre alliances favorables à l'action collective et recherche d'une relation singulière sinon exclusive aux pouvoirs publics ? Quelles sont les influences croisées entre l'organisation des gouvernances des associations et de leurs

modèles socio-économiques d'une part, et des environnements territoriaux dans lesquels ils s'inscrivent d'autre part ?

La création d'un groupe de travail fait associatif, territoires et transition écologique

La transition écologique est un enjeu majeur qui interroge l'ensemble des organisations de la société et de l'avis général, la transition ne peut venir du seul niveau national, les territoires ayant une place importante à tenir en proximité. Par exemple, l'ADEME, organisée en agence nationale, a récemment créé un programme d'action de recherche concertée (PARC) intitulé « Dynamiques territoriales ».

Les sujets orientés transition écologique apparaissent en filigrane dans l'ensemble des groupes de travail de l'IFMA tout particulièrement dans celui traitant de la question territoriale ainsi que dans ses échanges avec l'ensemble de son écosystème d'acteurs et de chercheurs.

A titre d'exemple, sous l'angle de la gouvernance territoriale, des modalités de gouvernance ouverte sont interrogées pour mieux articuler action politique et action collective citoyenne en particulier quant à la prise en compte des questions écologiques.

Jusqu'à présent, les enjeux spécifiques de la transition écologique étaient peu formalisés au sein des travaux de l'IFMA et trop peu portés dans les candidatures à ses programmes de soutien à la recherche même si de nombreux angles morts de la connaissance avaient été pré-identifiés.

Un groupe de travail acteurs-chercheurs dédié a donc été créé pour mieux qualifier les enjeux de connaissance et définir des pistes de recherche sur la thématique « fait associatif, territoires, transition écologique ». Cette pratique, partie intégrante d'un programme de connaissance à l'IFMA, est au cœur de sa démarche qui promeut de l'amont à l'aval une démarche participative impliquante pour l'ensemble des acteurs concernés par des besoins de connaissance.

Les travaux du groupe alimentent le contenu de ce livre blanc présenté par l'IFMA. Ce livre blanc doit permettre une meilleure identification des enjeux de connaissance concernant la contribution des associations à la transition écologique dans les territoires. Il vise également à mobiliser plus largement des recherches sur ces sujets, qui restent peu investigués en France. À travers cette démarche, l'IFMA souhaite contribuer à rapprocher le monde de la recherche, ceux des associations et leurs partenaires publics et privés sur cette thématique.

Que tous et toutes soient ici remerciés pour leur contribution à ce sujet majeur et encore trop exploré jusqu'à présent.

Le groupe, composé de 20 acteurs associatifs, 11 représentants de collectivités territoriales et de fondations et 21 chercheurs de disciplines diverses, s'est réuni trois fois en 2024 pour co-produire sa réflexion sous l'égide d'un comité de pilotage académique et stratégique¹.

¹ Voir page 57 pour la composition du groupe de travail ainsi que des comités de pilotage académique et stratégique.

L'environnement- talisme ordinaire comme point de départ scientifique

Pour initier les travaux et nourrir la réflexion du groupe, les chercheurs Nathalie Blanc et Hervé Brédif, référents académiques, ont proposé une note synthétique s'appuyant notamment sur l'ouvrage *Manifeste pour un environnementalisme ordinaire*². Cet ouvrage est le fruit d'enquêtes menées sur de nombreux territoires, en France et à l'étranger, explorant les liens entre fait associatif, territoires et écologie. Les paragraphes qui suivent reprennent de larges extraits de cette note ainsi que des interventions de Nathalie Blanc, géographe et directrice de recherche au CNRS, principale rédactrice du document, et d'Hervé Brédif, agronome et politiste, spécialiste de la stratégie territoriale.

Associations et environnement au fil du temps

Depuis les années 2000, ce sont environ 2 700 associations créées en moyenne par an sur des sujets environnementaux. Les associations ayant pour objet direct l'environnement et le cadre de vie ne comptent que pour 3,5% des associations nouvellement créées. Elles bénéficient pourtant d'une bonne légitimité depuis la création du ministère de l'Environnement en 1971 et de la Loi de Protection de la Nature du 10 juillet 1976, qui reconnaît par agrément leur utilité publique. En 1995, cet agrément se voit renforcé pour les associations qui inscrivent leur action dans le champ de la participation au service public de la nature et de l'environnement. Mais, bien que, par ce texte de loi, la mission d'utilité générale en matière de gestion de l'environnement soit reconnue pour l'ensemble des associations environnementales, les conditions d'accès à l'agrément favorisent largement les associations de taille importante, et pérennes dans le temps.

Le développement des associations ou collectifs aux visées de protection de l'environnement remonte aux sociétés naturalistes du XIXe siècle. Originellement, ce mouvement est porté par un environnementalisme naturaliste orienté vers la protection de grands espaces par une valorisation de la wilderness aux États-Unis et celle d'un patrimoine paysager rural en France. Il emprunte aussi aux visées d'un socialisme pré-ouvriériste articulées aux utopies communautaires sociales (par exemple, les cités-jardins). Ainsi l'histoire du mouvement écologiste fait apparaître des racines multiples aux histoires enchevêtrées. Dans les décennies 1960-1970, se développe, selon le sociologue André Micoud, une « nébuleuse écologiste », une mobilisation collective en prise directe avec l'action sur le terrain (résistance au nucléaire, groupes naturalistes, etc.). Elle se transforme, à partir des années 1980, en un mouvement versé dans le plaidoyer et l'expertise au service des collectivités. À partir des années 2000, et tout particulièrement en 2007 avec le Grenelle de l'environnement en France, les associations sont invitées à prendre part à des politiques environnementales plus expérimentales dans les territoires.

² « Manifeste pour un environnementalisme ordinaire », Nathalie Blanc, Cyria Emelianoff, Hugo Rochard 2022, Le Bord de l'eau.

Une expérience située autour de problèmes locaux

Les mobilisations associatives ou de collectifs adoptent des modalités d'organisation très variées, dépendantes de leur inscription territoriale et, donc, d'un contexte socio-environnemental et politique. D'autres facteurs comme la durée d'existence des associations et leur objet initial entrent aussi en ligne de compte. Elles concernent aussi bien des organisations formalisées, en France le plus souvent des associations à but non lucratif (Loi 1901) ou des coopératives, que des collectifs spontanés et temporaires ou des pratiques individuelles souvent très discrètes. On observe, ces derniers temps, une démocratisation des problématiques environnementales, tant sur un plan thématique qu'en termes d'effectifs des associations et collectifs concernés.

Bien que le territoire soit souvent perçu comme un levier essentiel pour mobiliser les citoyens autour de causes collectives, l'impact réel de ces engagements territoriaux reste parfois limité. Ces derniers temps, les enjeux environnementaux se démocratisent, tant par la diversification des thématiques abordées que par l'augmentation du nombre d'associations et de collectifs impliqués. Mais leur influence sur les transformations concrètes des territoires demeure inégale, révélant des freins structurels, un manque de reconnaissance institutionnelle ou des difficultés à pérenniser ces dynamiques.

L'environnementalisme ordinaire

Les mobilisations collectives peuvent être liées, entre autres, à la qualité de l'air et de l'eau, l'étalement urbain, l'agriculture urbaine, l'observation de la faune, la protection de la biodiversité, la préservation des parcs et forêts, la gestion des déchets ou le recyclage, la transition énergétique, l'alimentation, aux fins de conserver, gérer, surveiller, militer pour les droits et/ou éduquer à l'environnement local et la qualité de vie urbaine. Au travers de ces mobilisations variées s'expérimenterait une forme de gestion en bien commun d'une qualité de vie, incluant des dimensions biologiques, physiques et chimiques, mais aussi psycho-sociologiques. Il s'agit donc d'explorer le rôle de l'environnementalisme ordinaire³, c'est-à-dire des individus engagés dans des démarches collectives (associations, collectifs, groupes informels, coalitions...) de proximité, à partir de besoins personnels (récréatifs, alimentaires, de connexion à la nature, de socialisation, de résistance politique, etc.), dans la co-production d'un

³ "L'environnementalisme ordinaire peut être défini comme ayant trait à la reproduction des conditions d'existence, premièrement au titre des tâches de la vie quotidienne, parmi lesquelles le soin apporté à un environnement de proximité." (Référence de l'ouvrage, p28)

environnement commun, une contribution peu valorisée, voire invisibilisée dans l'espace public de débats.

L'étude de ces mobilisations rend compte d'une expérience située et montre des organisations qui opèrent autour de problèmes locaux qui traversent les échelles établies, et qu'on peut donc qualifier de trans-scalaires. Les mobilisations individuelles et collectives témoignent aussi d'un engagement renouvelé à propos de la qualité matérielle des lieux. L'action collective est souvent guidée par des valeurs éthiques empruntant à cette idée, qu'il s'agisse des associations pour le maintien d'une agriculture paysanne, des jardins partagés et jardinières collectives, des opérations de végétalisation, des recycleries et ressourceries, boîtes à dons et zones de gratuité, ateliers de réparation autogérés, distribution de repas issus d'invendus alimentaires, etc.

Ces initiatives sont porteuses de créativité socio-écologique en renouvelant les modes d'action environmentalistes. Elles reposent sur deux facteurs originaux : la matérialité environnementale des existences et l'existence de collectifs. Qu'elles soient conduites dans un cadre formel ou informel, les actions des individus ou les actions des collectifs de personnes se diffusent à travers les territoires et deviennent parfois des références sur diverses thématiques écologiques. L'environnementalisme ordinaire permet ainsi de libérer cette créativité, à condition que les politiques publiques, locales comme nationales, reconnaissent et soutiennent ces dynamiques. En France, on observe l'affirmation d'une nouvelle gouvernance environnementale, à la fois en théorie et sur le terrain.

Cependant, les associations restent largement dépendantes des financements publics, qui s'accompagnent d'exigences croissantes et fonctionnent souvent sur un mode supplétif. Pourtant, ces mouvements citoyens ne se limitent pas à pallier les carences de l'action publique : ils identifient et répondent aux besoins des communautés tout en structurant de nouvelles formes de gestion collective des territoires et des ressources. Un des enjeux est de développer de nouveaux modes de gouvernance à l'échelle des territoires – des « territoires » qui ne se limitent pas nécessairement aux seuls territoires institutionnels -, capables de tenir tête à des « cadres cognitifs » qui « limitent les marges d'action » et d'en proposer d'autres.

Le fait associatif n'est pas pleinement reconnu dans l'organisation socio-politique française. Le débat public oppose souvent intérêt privé et intérêt général, ce dernier étant uniquement incarné par l'État, tandis que certaines associations écologistes renforcent cette vision binaire en ne concevant le changement climatique qu'à travers l'action publique.

De la même manière, on tend à opposer individu et collectif, alors que l'engagement associatif, qu'il soit formel ou informel, relève plutôt du champ du commun, une notion qui dépasse la simple production de normes universelles.

De façon simpliste une opposition existe également entre ce qui est local versus ce qui est global : en réalité, le territoire n'est ni l'un ni l'autre, mais un « autre » espace. C'est pourquoi Hervé Brédif propose d'introduire la notion « territorial », pour souligner que les projets collectifs dépassent souvent les cadres institutionnels traditionnels (territoires vécus, économiques, institutionnels, biophysiques). Elle emprisonne moins que le territoire dont on voit qu'il demeure (peut-être à jamais) difficile à définir. Conçu comme espace de coordination entre acteurs en vue d'objectifs partagés ou d'un projet commun, le territorial – et non le territoire – constitue un levier de changement décisif pour une prise en charge active du vivant.

A l'occasion de travaux de facilitation stratégique territoriale, le constat est fait d'une expertise considérable chez des groupes d'individus et chez des associations constituées ou en voie de constitution. Pourtant, cette expertise est rarement prise en compte par les institutions existantes et c'est pourquoi le sujet posé par le groupe de travail est absolument essentiel dans un moment où les grandes organisations et institutions sont fortement remises en question et où très rarement se joue la question d'une prise en charge, ou d'un relai au moins partiel, par d'autres formes d'institutions ou d'autres formes de mouvements que ceux que nous connaissons dans l'organisation socio-politique actuelle du contexte français voire occidental.

De premiers besoins de connaissance

Trois premiers axes de connaissance ont été dégagés par les pilotes académiques :

Le premier axe porte sur l'organisation des associations et leurs réponses en termes de transformation socio-écologique des territoires : Quelles sont les associations qui agissent sur les territoires, quelles sont leurs actions et comment construisent-elles leur légitimité ? Un premier travail a été mené par le groupe de travail « Fait associatif et territoires », mais la question est d'autant plus complexe en matière d'écologie. En effet, de nombreuses associations, bien que n'ayant pas l'écologie comme mission première, intègrent naturellement des pratiques écologiques dans leurs actions. Cela recouvre un large éventail de services et de besoins à satisfaire, allant de l'alimentation à l'énergie en passant par les transports.

Il est donc difficile de déterminer précisément quelles associations œuvrent dans une perspective écologique sans revendiquer explicitement une appartenance au champ de l'écologie. Une cartographie avait été réalisée en Île-de-France et dans la Métropole du Grand Paris, en s'appuyant sur les

associations identifiées dans le Répertoire National des Associations comme intervenant sur les enjeux environnementaux. Toutefois, une limite majeure de cette approche réside dans le fait que les associations s'enregistrent lors de leur création, mais rarement lorsqu'elles cessent d'exister. Un travail d'enquête sur le terrain est donc nécessaire pour actualiser et affiner ces données.

Le deuxième axe porte sur les mécanismes de production territorialisée de la transformation socio-écologique, en explorant les formes de co-gouvernance, l'évolution des contrats territoriaux, ainsi que les transformations culturelles nécessaires. L'objectif est d'étudier dans quelle mesure les associations sont reléguées à un rôle subsidiaire de l'action publique ou perçues comme un moyen de financer le changement à moindre coût.

Le troisième axe porte sur la valeur territoriale créée par les associations écologistes et donc sur l'évaluation de l'action associative sur les questions écologiques. L'évaluation ne consiste pas simplement à produire des rapports, mais plutôt à établir une évaluation métabolique, par exemple sur les questions de coopération énergétique.

**Le périmètre du
sujet d'exploration,
retenu par le
groupe de travail**

Des définitions non consensuelles des trois termes du sujet

Au cours des premiers ateliers, acteurs comme chercheurs, au regard de leur rapport à la thématique du groupe de travail et de la note proposée par les pilotes académiques, ont rapidement été tentés de fournir des définitions des trois termes du sujet : « associations », « territoires », « transition écologique » mais sans parvenir à des définitions communes et partagées par tous à l'image d'ailleurs de ce que montrent des travaux de recherche existants quant à la définition de ces dimensions (cf. revue de littérature).

Le présent paragraphe fait le choix de rendre compte des contenus principaux des débats au sein du groupe dans le but d'éclairer le choix de périmètre des travaux, retenus et présentés au paragraphe suivant. Il cite parfois entre guillemets quelques verbatims anonymisés de participants pour illustrer les propos.

Associations environnementalistes ou fait associatif plus large ?

Il semble consensuel que le fait associatif dans le champ de la transition écologique s'étende aujourd'hui au-delà des seules associations dites environnementalistes, celles dont l'objet social porte exclusivement ou majoritairement sur la défense de l'environnement⁴.

Le fait associatif s'apparente à un fait social total au sens de Marcel Mauss et son célèbre « Essai sur le don ». Il meut toute une société avec une portée totale. Il s'agit donc d'un phénomène d'envergure, qu'illustre bien l'ensemble des mouvements, collectifs, associations et initiatives individuelles émergents en réponse aux risques engendrés par les changements climatiques et la perte de biodiversité, qui impactent à la fois l'humanité et l'ensemble du vivant.

Ainsi d'autres formes d'organisation de personnes morales ou de personnes physiques se constituent et agissent autour de causes environnementales. Ont été cités les collectifs organisés mais sans statut associatif comme par exemple, les collectifs réunis contre des projets au regard de leur impact sur la dégradation de l'environnement, dits parfois NIMBY⁵. Ceux-ci contribuent souvent à faire évoluer l'appréhension des projets ou s'inscrire dans des postures seulement défensives. En effet, certains regroupements de châtelains par exemple militent contre les éoliennes.

⁴ Loi de protection de la nature du 10 juillet 1976 qui reconnaît leur utilité publique par un agrément.

⁵ « Not In My Back Yard » en anglais, « pas dans mon jardin » en français.

Des catégories associatives « non historiques » dans le domaine environnemental apparaissent dans le débat et l'action. Elles peuvent réunir des personnes morales (ex : collectivités territoriales) ou des personnes physiques comme les chasseurs.

Plus récemment encore, beaucoup d'associations issues de tous secteurs confondus s'emparent du sujet de la transition écologique, par nature très transversal. Ne viennent-elles pas nourrir l'environnementalisme ordinaire ? Mais avec quelle expertise, quelle articulation avec les associations environnementales ? Au regard des modèles socio-économiques associatifs n'installe-t-on pas des concurrences mal maîtrisées, là où des coopérations seraient davantage productives ?

L'association est également considérée comme un terme très vaste pouvant aller jusqu'à des entreprises sous forme associative. Œuvrent-elles pour l'intérêt général ou l'intérêt commun même si elles ont une lucrativité limitée ? Le statut n'est pas en soi un gage de réponse aux enjeux de la transition écologique.

Tous ces « nouveaux entrants » peinent à être qualifiés et les positions deviennent rapidement plus divisées quant à la place de toutes ses formes d'associativité dans le champ environnemental et de la transition écologique.

Pourtant le groupe de travail note fortement l'enjeu d'un décroisement indispensable. Les associations « agissent trop en silos », par thématiques, « par cloisonnement des savoirs ». Elles ne coopèrent que peu entre elles. « Cela diminue leur capacité de compréhension du monde et de la société ». Leurs coopérations se limitent trop souvent à celles avec les pouvoirs publics.

Les(s) territoire(s)

La définition du territoire reste un sujet éminemment complexe dans l'ensemble des champs disciplinaires. Le groupe de travail a posé ses propres constats et interrogations sur la notion.

Même dans les exemples de municipalisme en France, où la gestion implique une participation des habitants, les constats peuvent s'avérer décevants quant à la véritable implication des acteurs locaux et des associations qui les composent, avec, parfois, un risque de dérive populiste.

Le peu de recherches spatialement situées sur la variété et la variabilité des mobilisations territoriales autour d'enjeux environnementaux ne permet pas d'identifier s'il existe une typologie de territoires, des conditions de réussite à partir du territoire. Le territoire, y inclus ses caractéristiques sociales, économiques et environnementales, influe-t-il sur la façon dont les associations se saisissent de la question environnementale ? Quelle est l'influence de la matérialité des territoires, biophysique par exemple ? Le territoire serait-il le lieu de la confiance, où, dans la proximité, un système d'acteurs peut être créé et la recherche d'un intérêt commun à agir peut s'opérer ? Est-ce un espace où les savoir-

faire et savoirs variés sont valorisés, où l'engagement bénévole est reconnu ? L'exemple du projet de méga-bassine de Sainte-Soline a été cité, démontrant que ce sont des mouvements extraterritoriaux qui ont cassé les relations et les coalitions territoriales qui s'établissent entre les différentes parties au projet.

Le « territoire intuitif » a été proposé : celui qui fait consensus du fait de l'attachement au lieu, « où on peut parler à tout le monde à travers ce prisme », celui où l'on peut agir au-delà des représentations théoriques, et où chacun peut avoir des représentations très différentes des découpages administratifs, du périmètre physique ou des conditions naturelles. Certains déplorent toutefois que le non-humain et ses interactions avec les humains soit rarement pris en compte dans les tentatives de définition du territoire. C'est le lieu où pourraient (devraient) s'inventer « autre chose que des normes identiques pour tous et toutes mais bien des solutions adaptées aux spécificités », où le récit est incarné avec des personnes et dépasse « le storytelling déshumanisé, distant, extra-territorialisé », voire les « seuls diagnostics territoriaux », analytiques et dits partagés.

Le local est-il pour autant le seul lieu créateur d'habitabilité (bio-région), de changement, de vie commune ? Les communautés énergétiques locales sont citées comme ayant un grand intérêt local qui se double d'une capacité à réaliser du transcalaire, c'est-à-dire des organisations de communautés locales nationales ou internationales porteuses de transformation.

La notion de transition écologique

Dans sa définition française, la transition écologique vise à trouver de nouveaux équilibres et à engendrer une nouvelle façon de produire, de commercer, de consommer, de travailler et de vivre ensemble. Pour donner un cadre à l'action conjointe des citoyens, des entreprises, des territoires et de l'État, la loi fixe des objectifs à moyen et long terme : Réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40 % entre 1990 et 2030 et diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2050.

Dans le groupe de travail, la notion de transition écologique a été discutée. "A chacun sa transition" est une formule qui pourrait presque résumer les débats.

Qui doit fixer des objectifs de transition écologique et pourquoi ? Y aurait-il des porteurs d'une bonne transition écologique (par exemple citoyenne) et à l'inverse des porteurs d'une transition néfaste (par exemple le « techno-solutionnisme » ou la mesure de la valeur écosystémique) ? La transition favorable aux milieux, la décarbonation etc... prend-elle en compte la justice sociale, voire même est-elle compatible avec l'activité humaine ?

Les « silos » de la recherche par disciplines permettent-ils d'appréhender une approche globale de la transition ?

D'un point de vue politique, au niveau national comme à celui des collectivités territoriales, les visions de l'écologie et des modalités de la transition écologique sont très différentes.

D'un point de vue associatif, les organisations environnementales peuvent-elles jouer un rôle clé dans la promotion de la transition écologique sans s'extraire de leur cercle fermé ? Les nombreuses initiatives mises en place par les associations génèrent-elles un changement structurel ? À l'intérieur de ces organisations, on retrouve des associations qui agissent pour l'écologie sans nécessairement le revendiquer, ainsi que des citoyens impliqués. À l'inverse, certaines associations mettent en avant l'argument écologique sans pour autant adopter réellement des pratiques respectueuses de l'environnement.

Enfin comment évaluer la transition écologique avec une mesure des transformations socio-écologiques ou à travers une valeur économique donnée à la nature par exemple ? Et avec quelle temporalité ?

Un choix : traiter les relations entre les trois termes du sujet

« C'est bien le triptyque entre le fait associatif, l'objet de la transition écologique et le rapport au territoire, donc la territorialité de l'action qui est interrogée et qu'a priori on est là, sur des angles morts de la connaissance ». Cette intervention d'un participant permet de dépasser d'une part l'enfermement dans des définitions en même temps qu'elle pointe ce qui transparaît dans les échanges du groupe comme étant un enjeu principal : l'action dans un contexte de problèmes complexes et multi parties prenantes.

Ainsi, si aucune définition n'était partagée par le groupe concernant le territoire, le consensus était largement établi sur le fait que le niveau territorial devrait être le lieu d'une gouvernance renouvelée avec une évolution de la pratique du pouvoir des collectivités territoriales et des institutions avec les citoyens comme l'ensemble des acteurs en présence. Même si « les collectivités ont pourtant conscience qu'elles ne peuvent plus faire seules », cette gouvernance renouvelée, cette capacité, en pratique et en droit, de coconstruire un intérêt commun à agir sur les questions de transition écologique en particulier et de créer les conditions de la gouvernance du commun n'existent pas encore, même si quelques voies sont ouvertes : « tiers-lieux », pôles territoriaux de coopération économique (PTCE), « institutions patrimoniales » ...

Dans une perspective de gouvernance évolutive, la question de l'accroissement de la légitimité des associations (et plus largement de l'associativité) prend place. Pour le groupe, ce sont elles qui détectent des signaux faibles : « Elles relèvent et même traitent parfois des problématiques très concrètes, en prise avec l'expression des besoins et des problèmes rencontrés. Elles amènent de nouvelles formes de problématisation sur le territoire » et mettent en récit la vie des personnes concernées dans tous les domaines ayant trait aux questions de transition écologique. Cependant le groupe a pointé au regard de leur « entre soi » encore trop à l'œuvre, que leur ouverture permettrait de créer des dimensions relationnelles nouvelles, indispensables à la production d'un agir en commun. « L'organisation collective est tournée vers l'action ou le projet. Instaurer des relations qui lient les personnes dans un groupe varié permet d'avancer vers la recherche d'un intérêt commun à agir ». L'enjeu est aussi "d'écouter et de prendre en compte des associations dont on ne perçoit pas qu'elles agissent pour l'écologie » mais qui l'incarnent pourtant dans leurs engagements et leurs activités.

L'apport des associations peut être alors encore plus déterminant. Mais elles sont rarement regardées de la sorte. En matière d'adaptation et de lutte contre le changement climatique, le scénario 3.7 du GIEC considère que les associations ont un rôle à jouer, mais sont-elles en capacité de le mettre en œuvre ? En droit par exemple, elles ne sont pas favorisées pour coopérer avec les collectivités territoriales qui risquent la gestion de fait et pour qui le statut de SCIC est plus sécurisant car elles peuvent être co-décisionnaires sur des projets ou actions.

Au-delà, leur construction « en miroir » de l'organisation institutionnelle française et de plus en plus du modèle économique marchand, affaiblit leur autonomie. Certains participants ont également pointé le contrat d'engagement républicain auquel elles doivent souscrire qui bien souvent est mobilisé en mesure de rétorsion contre elles, en particulier dans le champ environnemental.

De surcroît, leur permettre d'agir pour produire les relations, la confiance, entre personnes et entre acteurs, le sentiment d'appartenance aboutissant à la création d'un intérêt commun à agir, peut paraître long, improductif et jugé cher, donc peu identifié par les pouvoirs publics comme ayant de la valeur. Ce qui a de la valeur est-il la norme à atteindre (environnementale par exemple) au travers de l'activité associative ou le processus créateur de lien et de confiance pour rechercher une décision partagée ?

Le fait associatif est-il condamné à une action supplétive aux pouvoirs publics, suivant la terminologie utilisée par Nathalie Blanc ? Ce serait en particulier limitant en matière de transition écologique où les changements à opérer sont tels que la confiance, la créativité, les spécificités territoriales, l'action coconstruite semblent déterminants pour une transformation socio-écologique, sachant que la contribution des acteurs associatifs notamment est indispensable.

Les apports d'une revue de littérature académique

L'État de l'art qui suit constitue à la fois une contribution et un prolongement par rapport aux discussions qui se sont tenues lors des ateliers thématiques. Il permet de mettre en perspective quelques questionnements partagés avec des résultats issus de la recherche académique en sciences humaines et sociales. Il ouvre aussi de nouvelles pistes de collaboration entre le monde académique et le monde de l'action associative.

Etat de l'art « Fait associatif, territoires et transition écologique »

Nous proposons ici un état des lieux non-exhaustif à partir d'une littérature principalement francophone sur la thématique "fait associatif, territoires et transition écologique". En préambule, soulignons que le lien entre les activités associatives et la mise en œuvre d'une transition écologique territoriale est encore peu exploré dans la littérature en sciences humaines et sociales. Une des difficultés tient à la grande diversité des associations et leur évolutivité, comme l'indiquait déjà le sociologue André Micoud en (2001). Ce qu'on nomme "fait associatif", sur un plan juridique, regroupe donc une pluralité d'organisations et de groupes de citoyens·ennes plus ou moins structurés, allant des associations Loi 1901 aux collectifs « de fait ». Ces termes désignent aussi la capacité des citoyens·ennes à constituer des groupes d'intérêt et d'action autour de causes et d'activités qui les préoccupent. La même difficulté à délimiter les concepts se retrouve dans les termes polysémiques de « transition » et de « territoire » qui renvoient à des approches différenciées selon les acteurs en jeu et les origines disciplinaires des travaux qui les étudient.

Notre propos se structure en quatre axes thématiques qui permettent d'identifier les questionnements privilégiés par la littérature actuelle et d'autres moins investies, pouvant déboucher sur de nouveaux projets de recherche. La question des valeurs véhiculées et produites par le fait associatif est un élément structurant qui permet d'articuler les différents axes et les dimensions du concept de territoire, en tant qu'espace approprié. D'abord, nous proposons d'aborder la valeur collective et politique des associations qui entretiennent un lien étroit avec l'action publique territoriale (le territoire administré), dans une logique à la fois complémentaire et alternative à celle des institutions, par ce qu'il convient d'appeler une "transition écologique par le bas". Un deuxième axe traite des valeurs sociale et éthique en explorant la structuration endogène des réseaux associatifs, les modes d'autonomisation et d'essaimage des actions collectives sur les territoires en tant qu'ils sont vécus et produits par les acteurs sociaux (le territoire approprié). Ensuite, il semble important de mentionner de travaux encore émergents sur la création de valeur écologique des actions associatives qui interagissent avec la matérialité écologique du territoire (le territoire milieu). Enfin sur un plan plus prospectif, le dernier axe souligne le rôle des associations dans la résilience

territoriale face à l'augmentation actuelle et future des risques environnementaux et leur inégale répartition accentuée par les bouleversements climatiques et écologiques (le territoire en crise).

Une nouvelle « transition par le bas » ? L'action associative et ses rapports à l'écologisation de l'action publique territoriale

Ce premier axe renvoie à une problématisation courante dans les sciences humaines et sociales qui étudient les relations entre associations et territoires. Celle-ci s'appuie sur une réalité socio-politique et juridique propre au monde associatif : pour exister sur un plan juridique et maintenir un fonctionnement à but non lucratif, les associations sont prises, de fait, dans des rapports politiques qui les lient aux acteurs institutionnels élaborant les politiques publiques (collectivités, agences publiques, ministères, etc.) (Laville, 2010). Or, dans un contexte réglementaire et un discours public de plus en plus favorables à l'écologisation des activités et des modes d'organisation aux niveaux national et local⁶, les associations apparaissent comme des partenaires incontournables dans la conduite des nouvelles politiques de transition écologique⁷. Il faut souligner un renouveau important des travaux en sciences humaines et sociales, et singulièrement en géographie, cherchant à explorer le lien entre transition écologique et dynamiques territoriales comme en témoignent plusieurs numéros spéciaux parus dernièrement (Amblard et al., 2018 ; Bourdeau-Lepage & Pasquier, 2024 ; Melé & Neveu, 2019 ; Banos et al., 2025). L'appréhension du rôle du territoire dans les dynamiques de transitions, dans la perspective d'une "géographie des transitions écologiques", nécessite une analyse de l'influence des contextes sociaux, spatiaux, politiques et environnementaux dans le développement de tels processus. Il s'agit, pour d'autres approches, de privilégier une entrée par les acteurs de territoires notamment les acteurs publics et associations au travers des modalités d'accompagnement et de cadrage par les pouvoirs publics : quelles formes de contractualisation entre acteurs associatifs et publics ? Quel régime de subventionnement ? Comment les pouvoirs publics intègrent les associations dans des projets de territoire ? De quelles formes d'innovation ces partenariats sont-ils porteurs notamment sur le plan du renouvellement des cadres d'une gouvernance plus démocratique et fondé sur la reconnaissance de nouvelles formes de citoyennetés (Laigle, 2013) ? Par exemple, des travaux étudient l'économie de partenariats entre acteurs publics et acteurs associatifs et la légitimation d'une éco-citoyenneté dans de nouvelles formes de gouvernance environnementale des territoires. Les objets d'étude varient grandement d'une publication à l'autre

⁶ Voir notamment le rapport du Sénat "Engager et réussir la transition environnementale de sa collectivité", Rapport d'information n° 87 (2023-2024), déposé le 9 novembre 2023.

⁷ Voir le rapport du Haut Conseil à la Vie Associative "Pour un engagement associatif renforcé au service de la transition écologique", adopté le 30 septembre 2021.

et ils touchent aussi bien au domaine de la réparation vélo (Laussu & Rieucan, 2023) qu'à celui des pratiques agro-écologiques (Aubry & Consalès, 2014 ; Chometon, 2011).

La contribution des associations se caractérise aussi par la remise en cause du caractère consensuel d'un grand récit de la transition. Le croisement de mobilisations locales souligne plutôt une pluralisation des formes de transitions sur les territoires en même temps qu'elle révèle certains conflits entre acteurs (Carrère et al., 2019). Le regard critique sur les démarches institutionnelles de transition est relayé par l'identification d'un processus de "politisation du proche" (Dechezelles et al., 2019) auquel participent les associations (notamment environnementales) en contestant certains projets ou procédures d'aménagement ou en proposant des alternatives. Un autre axe de recherche s'interroge sur la capacité de l'action associative, notamment par l'émergence d'une écologie sociale (Granchamp & Joly, 2023), à traiter de façon transversale les enjeux segmentés par l'action publique autour des enjeux énergétiques, alimentaires ou encore écologiques. L'intégration d'actions sociales dans la sphère de l'action écologique marque aussi la capacité des collectifs à prendre en charge des services publics à impact environnemental positif dans des territoires marginalisés ou marqués par de fortes inégalités, comme c'est le cas dans les quartiers populaires de grands ensembles (Billen, 2023). Pour certains travaux résolument plus critiques, l'action environnementale des pouvoirs publics entretient des rapports troubles avec la néo libéralisation des services publics (Cottin-Marx, 2019), notamment dans le domaine de la gestion environnementale de certains territoires (Ernwein & Tollis, 2017). Un enjeu central de la recherche est alors de mieux statuer le rôle complexe des associations et la dissymétrie des rapports de pouvoirs qui s'instaurent entre acteurs. L'action des associations reposant sur le bénévolat entre en tension entre un engagement personnel et collectif d'un côté, et une possible mise au travail à moindre coût, quand l'action publique se rétracte et précarise les acteurs associatifs (Simonet, 2010). Il convient néanmoins d'apporter les nuances nécessaires à la compréhension de chaque contexte d'étude en veillant à intégrer le point de vue citoyen dans une analyse d'économie politique des relations entre les sphères associatives et institutionnelles (Blanc et al., 2020).

Exemples de méthodologies :

- Enquête par entretiens (semi-directifs, directifs, ouverts), en croisant les campagnes auprès des acteurs associatifs et institutionnels
- Ethnographie et participation observante au sein des structures associatives

La mise en cohérence et la reconnaissance par l'action publique de la diversité des initiatives associatives dans le domaine environnemental pose la question de la caractérisation d'une "transition par le bas" (Cacciari et al., 2014). Néanmoins, les associations ne se contentent pas de suivre l'écologisation de l'action publique et des travaux cherchent davantage à comprendre comment elles la précèdent et la dépassent en mettant en place des stratégies qui leur sont propres.

Les stratégies d'ancrage et d'autonomisation des associations environnementales sur les territoires : essaimage, coalition, professionnalisation

En dehors de leur partenariat avec les pouvoirs publics, les associations participent à la relocalisation de nombreuses activités et créent du lien social au sein et en dehors des structures dédiées à l'action collective, ce qui renvoie à leur apport en termes d'utilité sociale (Gadrey, 2004). On s'intéresse alors au territoire vécu et approprié par les habitant·es plus qu'au territoire institutionnel administré par la puissance publique, notamment sur un plan davantage infra-politique. En effet, la logique associationniste repose aussi sur une éthique d'action collective liée à des formes d'attachement aux lieux qui permettent un ancrage territorial en même temps qu'un potentiel levier d'action. Ce phénomène est particulièrement prégnant au moment où les acteurs se mobilisent et se positionnent dans une situation de conflictualité (Melé & Neveu, 2019 ; Sébastien, 2016). Les formes plus radicales de désobéissance civile et le flou juridique qui les entoure sont une illustration d'une possible émancipation des associations assumant des formes d'illégalité (Fondimare, 2024). Plus généralement, on peut se demander comment l'action collective construit ses propres référentiels et territoires d'action, contre ou au détriment des logiques institutionnelles, de façon plus endogène et dans l'objectif de pérenniser une action qui se veut favorable à un processus de transition ? Pour Lapostolle et Roy (2022), ce sont les formes d'essaimage à l'échelle territoriale où "les acteurs élaborent des systèmes de circulation des savoirs entre personnes, associations et pouvoirs publics, à travers une pratique d'enquête ordinaire ou experte" (Ibidem, 2022). Avec des approches anthropologiques, on peut étudier les processus de construction d'un milieu associatif local par les échanges informels, matériels et immatériels entre individus et collectifs qui constituent aussi des moyens de subsistance pour des savoir-faire, des modes de vie alternatifs au modèle économique dominant (Pruvost, 2024) jusqu'à des transformations plus individuelles de « réforme de soi » (Beuscart et al., 2023). De ce point de vue, quelques recherches pointent l'usage des technologies numériques comme un outil d'autonomisation des collectifs et des individus par rapport aux logiques

institutionnelles, leur conférant les moyens de mobilisation, de mise en réseau, de financement, d'échanges de savoirs et de valeurs (Beuscart et al., 2023 ; Mabi & Theviot, 2014). Néanmoins, dans les travaux qui utilisent l'ethnographie en ligne ou étudient les traces numériques par exemple, on s'interroge sur la continuité entre les espaces physiques et les mondes virtuels d'Internet, aussi bien concernant la sociologie des personnes que les formes d'engagement par la constitution de communautés de pratiques à une échelle territoriale (Cirelli & Melé, 2024 ; Severo & Romele, 2015).

Les échanges formels et informels entre acteurs donnent lieu à diverses stratégies d'ancrage et de montée en échelle des initiatives citoyennes sur les territoires, telles que la formation de coalitions, de réseaux ou de fédérations qui sont étudiées. Il faut aussi souligner que la tendance en France est celle de la diversification et de la professionnalisation des structures associatives qui fonctionnent de plus en plus grâce à leurs propres recettes d'activités (Tchernonog, 2019). Les processus de professionnalisation peuvent être questionnés dans leur capacité à assurer la durabilité des collectifs et à structurer des réseaux existants, permettant aussi le développement d'une nouvelle économie sociale et solidaire (ESS) de la transition sur les territoires (Barthélémy, 2017). L'exemple de la gestion des déchets montre l'importance des fonctionnements réticulaires qui mettent en lien des acteurs à la fois professionnels, amateurs et bénévoles dans la création de filières locales de recyclage ou de réemploi (Bahers et al., 2017). La génération de valeur économique, particulièrement des associations de l'ESS aux côtés d'autres structures publiques et privées, est également un point saillant de la recherche sur les tiers-lieux urbains ou ruraux (Pineau, 2018 ; Tremblay & Krauss, 2019). Sur un plan méthodologique, il s'agirait d'interroger les démarches de visibilisation par la cartographie du tiers secteur associatif faisant émerger une nouvelle économie circulaire ou à faible impact, en faveur de trajectoires territoriales "post-carbones" (Daviet & Perroux, 2024 ; Roger et al., 2023).

Exemples de méthodologies :

- Ethno-comptabilité (Pruvost, 2024)
- Calcul d'indicateurs composites (Gadrey & Jany-Catrice, 2016)
- Cartographie des acteurs et diagnostic territorial (Cirelli & Melé, 2024)

Ce que le monde associatif fait aux milieux : évaluer les impacts écologiques des associations

Par la relocalisation des activités, le secteur associatif participe activement à territorialisation des flux de matières et d'énergie et des boucles de production/consommation (le "métabolisme territorial") dans une logique d'économie circulaire, élément-clé d'une transition écologique (Barles, 2017 ; Buclet, 2021). Un champ encore peu développé consiste à s'intéresser aux rapports entre la qualité des milieux et l'action collective sur les territoires. Comme le proposent Schlosberg et Coles (2016), il s'agit, par exemple, de réévaluer la contribution des collectifs à l'aune de leur impact sur le métabolisme territorial. Par une analyse des "nouveaux matérialismes soutenable", ces auteurs soulignent l'imbrication des formes d'engagement collectif, des rapports de pouvoirs et la "provision des besoins essentiels à la vie quotidienne" qui se construisent par "une circulation des choses, de l'information, des individus et un nouvel ethos autour d'un matérialisme vivant et durable qui reconnaît explicitement l'immersion de l'homme dans les systèmes naturels non humains" (Ibidem, 2016). Dans une visée plus clairement utilitariste, l'évaluation des services écosystémiques rendus par des activités associatives et leur perception par les citoyens·ennes eux-mêmes constitue une piste de recherche (Bally, 2017). Les travaux d'Alphandéry et Fortier (2011 ; 2017) ont d'ailleurs bien montré la façon dont des associations naturalistes contribuaient à produire et mettre en ordre des données parcellaires sur la biodiversité. Dans ces analyses, le territoire apparaît comme une échelle pertinente pour l'évaluation de l'impact de ces nouvelles formes d'actions collectives sur les milieux et leur matérialité. Parce qu'il suppose un croisement interdisciplinaire entre sciences sociales et environnementales, cet axe de recherche reste moins privilégié dans la littérature considérée ici.

Exemples de méthodologies :

- Quantification des flux de matières et d'énergie à l'échelle territoriale (Buclet & Donsimoni, 2020), en s'appuyant, par exemple, sur une cartographie de réseaux d'initiatives relevant de l'économie circulaire ou de l'ESS sur les territoires (Roger et al., 2023) ou l'initiative Transiscope.
- Relevés écologiques (floristiques, faunistiques, modélisation de réseau écologique) (Rochard, 2023)

Le rôle actuel et futur des associations dans la résilience des territoires face aux crises environnementales

Ce dernier axe regroupe des recherches dans le domaine de la recherche-action et de la prospective territoriale. Réfléchir aux enjeux de transition impose de penser à la fois la résilience des systèmes actuels, tout en projetant leur évolution à l'aune d'un basculement dans un régime climatique et écologique incertain. Le concept de résilience est central dans le sens où il recouvre diverses formes de résistances et d'adaptation durables des groupes et institutions sociales à des chocs socio-environnementaux d'intensité multiples, allant de la simple crise à la catastrophe majeure. Il est avéré que l'activation des réseaux associatifs s'accompagne de la mobilisation des ressources territoriales (Maillefert, 2009). On peut alors s'interroger sur ce même processus face à la récurrence des catastrophes. Des recherches proposent alors de réfléchir aux modes d'organisation d'action collective et à leur participation à une résilience sociale et écologique (Tidball & Krasny, 2014). Les croisements Nords-Suds s'avèrent assez féconds pour comprendre comment les contextes culturel, économique ou institutionnel jouent ensemble dans la capacité des citoyens·ennes à se mobiliser et constituer des collectifs à même de résister à de nouveaux risques. En dehors de cette lecture événementielle, la caractérisation d'un environnementalisme ordinaire et son ancrage quotidien sur les territoires témoigne d'une possible encapacitation des habitants et citoyens·ennes qui, à bas bruit, aménagent, conscientisent, organisent et cherchent à reproduire les conditions d'une habitabilité plus durable des milieux de vie (Blanc et al., 2022 ; Paddeu, 2017).

La recherche joue potentiellement un rôle, au même titre que les initiatives elles-mêmes, dans la promotion et le questionnement sur des systèmes de solidarité locaux. En effet, les chercheurs·euses étudient, pour certains depuis l'intérieur des organisations, l'émergence de systèmes de valeur qui remettent en cause des grands récits (e.g. capitalisme, patriarcat). Ces organisations pallient aussi une vacance des missions de services publics dans des territoires délaissés par la production de nouveaux communs (Babou, 2023 ; Renouard, 2020 ; Rétif, 2024). Dans une démarche réflexive, il s'agit de penser les modes d'enquête et la place des acteurs·trices - chercheurs·euses dans de telles démarches de transformation sociales et politiques qualifiées parfois « d'utopies réelles » (Guéguen & Jeanpierre, 2022). Une piste serait d'étudier le rôle d'associations nationales qui apportent de l'expertise à d'autres associations ou mobilisations locales (e.g. APPUII, La Cabane de la Recherche, Pas Sans Nous, Vox Public) en montant des programmes ciblés et des démarches d'accompagnement. On peut citer quelques travaux sur la coproduction entre chercheurs·euses, acteurs associatifs et citoyens·ennes qui s'insèrent dans un renouvellement de l'analyse des transitions écologiques (Cf.

numéro spécial de la revue *Participations*, à paraître). L'avenir du fait associatif dépend aussi de la capacité de la recherche et des acteurs politiques à pluraliser les scénarios en combinant « critique et reconstruction » (Coler et al., 2021) d'un tiers-secteur qui continue d'alimenter de nouveaux chantiers de recherche.

Exemples de méthodologies :

- Recherche-action ou recherche partenariale (Cf. la démarche de l'ANR Copolis)
- Prospective territoriale et audit patrimonial (Raynal & Razafimahefa, 2014 ; Brédif et al., 2015)

La contribution associative aux territoires pour la transition écologique, 5 questions pour éclairer une notion structurante

Au sein du périmètre posé par le groupe, les échanges ont abordé plusieurs questions, alimentées par les expériences, les pratiques et les travaux de recherche des participant e s ainsi que par la revue de littérature.

Synthétisées par le comité de pilotage en sept questions soumises à la discussion au sein du groupe, elles ont été réunies en cinq besoins de connaissance jugés prioritaires. Deux questions portant sur les conditions de réalisation de la recherche participative ont été fusionnées. La question qui interrogeait la place de la philanthropie dans la relation du fait associatif à la transition écologique à l'échelle territoriale a été notée comme moins prioritaire⁸, même si elle renvoie là encore à la nature de la ou des transitions, vue par les philanthropes, les fondations d'entreprises par exemple.

Les échanges ont fait émerger l'idée de « contribution associative à la transition écologique en territoire ». Fil rouge des échanges, cette notion est apparue structurante et chacun des cinq besoins de connaissances a fait l'objet de nouveaux échanges en ateliers, plus précis et plus approfondis, allant jusqu'à l'identification de possibles questions de recherche. Ce chapitre en rend compte.

Qualifier et reconnaître la contribution associative à la transition écologique pour outiller les associations

Il est question ici de la valeur accordée à la contribution associative à la transition écologique. Comment définir cette valeur ? Il ne s'agit pas d'évaluer financièrement l'apport des associations d'intérêt général, mais comment mesurer leur rôle et leur place dans la production de la transition sociale et écologique ? On parle souvent de valeur sociale, en référence aux travaux de Jean Gadrey, mais il est plus complexe d'attribuer une valeur intégrant aussi la dimension écologique, autrement dit une valeur socio-écologique.

Le terme de valeur dans les travaux de recherche sur la valeur sociale ou bien en socio-anthropologie est assez répandu. Quant à la contribution, elle renvoie en recherche à l'économie de la contribution qui désigne la création de valeur dédiée au bien commun par opposition à l'économie productive qui est dédiée à la satisfaction des besoins primaires des individus.

Le groupe de travail a fait le choix quant à lui de retenir le terme générique de contribution pour caractériser les différents types d'apports des associations à la transition écologique, y compris lorsqu'il a évoqué la mesure (ou valeur) de cette contribution.

⁸ Voir le [livre blanc de l'Institut dédié aux relations entre la générosité privée et les associations](#). Institut français du Monde associatif > Publications > Révéler la contribution des associations au territoires

Trois types de tensions ont été identifiés sur ce sujet :

Une tension entre deux approches d'évaluation de la contribution

Elle oppose une logique quantitative, axée sur l'efficacité et la mesure d'impact, à une logique qualitative, qui valorise les contributions systémiques et la création du commun. Cette opposition reflète également des temporalités différentes : d'un côté, l'urgence d'agir qui pousse à accélérer ; de l'autre, la nécessité de ralentir pour approfondir les transformations.

Une tension entre entreprises et associations

Ces deux univers, souvent opposés, utilisent des outils d'évaluation distincts. Du côté des entreprises, des référentiels comme le Green Deal européen, la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et la double matérialité (impact de l'organisation sur l'environnement et réciproquement) encadrent leur engagement. Mais ces référentiels sont-ils transposables au monde associatif ? Leur application risque d'être limitée aux très grandes associations, rendant invisibles les nombreuses structures plus petites. Par ailleurs, la RSE ne s'adapte ni au fonctionnement ni aux ressources des associations. Des travaux de recherche sont en cours pour définir une responsabilité sociétale des associations, mais il manque aujourd'hui des approches adaptées. L'enjeu est donc de produire de la connaissance interdisciplinaire sur ces questions. Plutôt que d'opposer entreprises et associations, ne faudrait-il pas envisager des transferts d'outils et de méthodes entre ces deux catégories d'acteurs ? Comment créer des espaces de dialogue, sachant que certaines structures de l'économie sociale et solidaire (ESS), y compris associatives, se situent à la croisée des deux mondes ?

Une tension entre contribution sociale et contribution environnementale

Peut-on penser ensemble ces deux dimensions de la transition ? Faut-il les évaluer séparément ou au contraire développer des approches intégrées ? Le groupe de travail a souligné l'intérêt d'une approche fondée sur la relation :

- Relation entre humains et non-humains
- Relation des individus à la société et aux territoires
- Relation aux autres et à soi-même

En intégrant cette dimension relationnelle, il devient possible d'articuler plus finement contribution sociale et environnementale, en dépassant les évaluations cloisonnées. Cette approche permet aussi

d'élargir l'analyse au niveau territorial, en prenant en compte non seulement l'impact individuel mais aussi les dynamiques collectives et institutionnelles.

Cette première thématique met en évidence des zones d'ombre sur la contribution associative à la transition. L'encadré, ci-dessous, synthétise les questions clés à approfondir :

- Quelles sont les contributions systémiques à la création de commun recherchée par les associations ?
- Comment étudier ensemble les contributions environnementales et sociales en particulier au travers de la dimension relationnelle (la relation à soi, puis la relation aux autres, aux autres sur le territoire, la relation à la société et relation au milieu vivant) ?

En résumé

Comment étudier ensemble les contributions environnementales et sociales, en particulier au travers de la dimension relationnelle (la relation à soi, puis la relation aux autres, aux autres sur le territoire, la relation à la société et relation au milieu vivant) ?

Et peut-on dépasser les mesures d'impact sur les individus pris isolément pour aller vers ce que l'on vit en commun, en collectif, avec les institutionnels ?

Que nous apprendrait l'échelle géographique de la contribution associative associée à la temporalité de la contribution ? Les associations ont-elles la main sur la durée de leur action ? Le besoin de temps long pour agir en confiance avec leurs parties prenantes est-il pris en compte par exemple ?

Si l'on interroge les instruments de mesure de la contribution associative, peut-on les homogénéiser sans différenciation entre types d'acteurs ? Peut-on mesurer ce qu'a produit l'interaction entre les différents types d'acteurs sur les territoires ? Que serait une responsabilité sociétale non lucrative ? De quelles philosophies sont porteurs les différents types d'instruments de mesure ?

Comment penser la contribution démocratique tant en interne aux organisations qu'au sein de la société au prisme des questions d'écologie ?

Exemples de questions de recherche sans exclusive :

- **Qu'est-ce qui fait le caractère transformatif d'une transition socio-écologique et quelle serait la contribution des associations à cette dynamique transformative ?**

Question proposée par Lydie Laigle, Directrice de recherche au Centre scientifique et technique, Université Paris-Est Marne-la-Vallée

La transition écologique reste un concept flou. Il y a un écart important entre une transition énergétique épaulée par une ville par exemple ou par des développeurs, et une transition énergétique de collectifs, de centrales villageoises. Ce n'est pas la même transition énergétique écologique. Elle ne transforme pas du tout les mêmes relations au territoire, les mêmes montées en compétences, le partage des initiatives, y compris du processus démocratique, qui n'ont vraiment rien à voir dans ces différentes transitions. Lorsqu'on regarde par exemple les compagnons bâtisseurs dans le quartier d'habitat social de Lannion, ils rapportent qu'ils avaient un contrat avec le bailleur, qu'ils faisaient ce qu'ils pouvaient mais n'avaient pas vraiment de compétences sur les sujets de transition énergétique. Alors que dans un autre exemple, l'association Halage à L'Île-Saint-Denis gère des emplois d'insertion. Elle crée toute une chaîne d'acteurs sur la fertilisation des terres, voire une transformation qui s'étend à l'échelle des multiples réseaux associatifs autour de cette chaîne d'acteurs, de recyclage des terres, de fertilisation, de compost, etc, et ce avec une mobilisation à l'échelle d'un territoire. Par conséquent, caractériser ce que l'on peut qualifier de transformatif ou de transformation socio-écologique dans la transition permettrait aussi de répondre à la question de la contribution des associations.

- **Quels rôles jouent les lieux animés par les associations dans la transition écologique et sociale des territoires ?**

Question proposée par Léa Billen, Chercheuse et formatrice, Institut Transitions.

Par lieu, entendons ici les lieux animés par des associations sur les territoires, qu'ils soient tiers-lieux ou pas mais des lieux qui accueillent du public sur différentes thématiques et qui en tout cas sortent des lieux en silos (réemploi, réparation, épicerie solidaire etc..) pour permettre une observation plus transversale. Quel est le rôle de ces lieux dans l'ancrage de la transition écologique par les associations dans les territoires ? Il semble qu'il existe là une sorte de présupposé selon lequel les lieux contribueraient à la transition écologique et sociale des territoires, à son ancrage à l'échelle des quartiers. Dans quelle mesure les lieux contribuent-ils à cela ? N'est-ce pas plutôt les dynamiques de mobilisation qu'ils permettent qui sont contributrices de transition ? Il est utile d'interroger ce présupposé-là et se demander à quelles conditions les lieux permettent l'ancrage de la transition écologique.

- **Comment penser et évaluer une contribution systémique articulant la dimension sociale et environnementale des projets de transition écologique ?**

Question proposée par Elena Lasida, Enseignante-chercheuse, Institut Catholique de Paris

C'est une question d'identification et d'évaluation de la contribution associative dans l'articulation entre dimensions sociale et environnementale. Il s'agit alors plutôt d'aborder la contribution dans sa dimension systémique plutôt qu'à travers des indicateurs et des démarches d'évaluation très différentes : très techniques pour la dimension environnementale et souvent beaucoup plus qualitatifs pour la dimension sociale, mais sans lien entre les deux. Si l'on reconnaît que l'environnement est composé d'êtres vivants, mais non humains, ce ne sont plus seulement les impacts qu'il faut évaluer, comme si la nature était seulement une ressource mais aussi les relations telles qu'elles s'organisent et qui relient humains et non humains. Comment peut-on penser des dispositifs d'évaluation qui permettent de penser l'interdépendance entre le vivant humain et le vivant non humain et leur contribution conjointe à un processus de transition écologique et sociale ? Concernant les associations comment intégrer dans ce questionnement le fait que cela renvoie à des types d'associations aujourd'hui distinctes (sociales d'un côté et environnementales de l'autre) ?

- **Comment faire place et donner « la parole » au vivant non humain dans les délibérations collectives qui le concernent ?**

Question proposée par Elena Lasida, Enseignante-chercheuse, Institut Catholique de Paris

Si on reconnaît que l'environnement est composé d'êtres vivants comme les humains, alors la question se pose de savoir comment les êtres non-humains participent à cette transition en tant que sujets de cette transition. Et du fait qu'ils ne s'expriment pas, qu'ils n'utilisent pas le même langage que les humains, de quelle manière les intègre-t-on dans les délibérations et la prise de décision ? A l'image de l'initiative du Parlement de la Loire qui a essayé de faire place à l'expression d'êtres vivants non humains à travers une multiplicité d'acteurs qui vont parler d'eux, mais aussi à travers une manière d'être en lien avec eux qui ne passe pas uniquement par la parole humaine.

- **Dans quelle mesure les associations françaises peuvent-elles rendre des comptes sur leur contribution à la transition écologique ?**

Question proposée par Guillaume Plaisance, Maître de conférences en sciences de gestion, IAE Bordeaux

D'un point de vue des sciences de gestion, il est intéressant de travailler sur la manière dont les associations peuvent rendre des comptes vis-à-vis de leurs initiatives quant à la transition écologique. Un concept très important existe en sciences politiques, en sociologie, en économie et bien sûr en

sciences de gestion, c'est celui d'accountability, soit la manière dont on rend des comptes, la manière dont on fait vivre la démocratie en interne comme en externe. C'est par cette façon de rendre des comptes que l'association endosse une responsabilité vis-à-vis de ses bénéficiaires, de ses membres, de ses financeurs et de la société quant à la transition écologique. Aujourd'hui, toute une série de rapports et de dynamiques relèvent plutôt des entreprises à but lucratif, parfois du service public. Il manque en revanche une réflexion qui soit propre au monde associatif, qui tienne compte de ses responsabilités sociétales mais aussi de ses spécificités logistiques, financières, humaines, matérielles. Des exigences de plus en plus importantes pèsent aujourd'hui sur le monde associatif quant à des rapports financiers, d'activités, moraux. Il semble que la tendance soit à une régulation des rapports non financiers, y compris pour les associations, on parle parfois d'études d'impact. Ceci est un enjeu fondamental, conceptuel et terminologique surtout pour les praticiens.

- **Au regard de la confusion terminologique entre responsabilité sociétale, RSE, RSO, durabilité, soutenabilité, résilience : qu'est-ce que signifierait une Responsabilité sociétale des associations ?**

Question proposée par Guillaume Plaisance, Maître de conférences en sciences de gestion, IAE Bordeaux

Cette question interroge à travers les normes, les référentiels et modalités de connaissance, la notion même de contribution associative à la transition écologique. Cela concerne particulièrement les associations les plus grandes, déjà amenées à travailler sur les enjeux de transition écologique et qui rendent des comptes sur ce sujet telles que la Croix-Rouge et tant d'autres. Cela concerne également les organismes dits normalisateurs, qui labellisent (IDEAS, le Comité de la Charte...).

Aujourd'hui, il y a confusion entre la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et des responsabilités sociétales des organisations (RSO). On voit des associations adopter des rapports RSE alors que cette dernière a été pensée dans la littérature et plus globalement dans le monde professionnel comme étant une forme de compensation du profit créé par les entreprises, alors que ce serait approprié de parler de responsabilité sociétale des associations. On observe un mélange des genres entre responsabilité sociétale de l'organisation, responsabilité sociétale dans son sens le plus large, développement durable, soutenabilité, résilience. Grâce à une revue de littérature, il a été montré en sciences de gestion que tous ces concepts étaient différents. Comment faire face à cette diversité de concepts lorsque on est praticien d'une petite, d'une moyenne ou d'une grande association ? Qu'est-ce que cela voudrait dire, par exemple, d'avoir une stratégie de soutenabilité, c'est-à-dire chercher à rester actif et présent pour les bénéficiaires et pour la société le plus longtemps possible et dans des conditions qui n'altèrent pas, en outre, le bien-être des bénévoles, le bien-être

des salariés et qui maximisent l'effet positif sur les personnes ciblées ? Est-ce que ce sont des nouvelles pratiques à inventer ? Il semblerait important de se mettre d'accord en France sur ce que ces concepts signifient.

Est-ce une pratique inspirée de la RSE, auquel cas on tombe dans des travers problématiques ? Ou bien sont-ce des nouvelles pratiques à inventer ? Faut-il que le monde associatif, lui-même, définisse ce que signifie la responsabilité associative ?

Il existe des contributions scientifiques à date sur les entreprises de l'ESS mais pour le monde associatif d'intérêt général, le besoin de connaissance est fort.

Contribution des pratiques ancrées territorialement à de nouveaux récits territoriaux

Les échanges au sein du groupe de travail ont pointé la capacité des associations, à travers leurs pratiques, à porter de nouveaux récits de société à l'échelon local et donc potentiellement de nouveaux récits territoriaux engagés dans la transition écologique. Au-delà de l'effet de mode actuel, ces récits peuvent-ils réellement débloquent des imaginaires et fédérer autour d'eux ? Peuvent-ils transformer les perceptions, les pratiques, les politiques publiques ? Et par quels mécanismes opèrent-ils ou pourraient-ils opérer ?

Créés à l'échelle territoriale, il semble que ces récits soient très ancrés dans la réalité concrète des actions et des territoires, très incarnés par des acteurs ou des personnages, en capacité de créer des politiques de transition écologique à cette échelle. En quoi se distinguent-ils de discours idéologiques larges, désincarnés, de discours nationaux en hauteur voire hors sol ? Quels sont les ressorts de leur efficience ?

Quelques dimensions ont été pointées.

Ancrés dans les territoires, les récits permettent une projection concrète pour inventer d'autres futurs s'ils sont construits avec une participation réelle de la société civile et des acteurs concernés. Ils traduisent la matérialité des territoires : les territoires à risque d'inondations n'ont pas la même matérialité que les territoires à fort risque caniculaire par exemple. La construction des récits permet de dépasser les constats souvent négatifs (risques, impact du changement climatique...). S'ils donnent envie de s'engager, s'ils ouvrent des horizons vers lesquels tendre et se donner ensemble le chemin de changement en faveur de la transition écologique, ils peuvent être au fondement d'une politique

territoriale. Les récits traduisent une vision du monde et ont ainsi une dimension politique. A ce titre, les conditions de leur réalisation doivent être interrogées pour qu'ils se construisent avec un objectif de prise en compte des problèmes de chacun, de l'identification de la situation locale, de la cohabitation à rechercher et même de la coopération à organiser. L'enjeu est ainsi d'éviter le risque de dérive communautariste ou réactionnaire (exemple : les questions de cadre de vie, de sécurité, de vente à la sauvette...), le risque d'instrumentation émotionnelle par le récit ou encore de croire dans un récit autoporteur, comme si le récit seul faisait l'histoire à venir. Par ailleurs, plutôt que la recherche du consensus avec des récits trop homogènes in fine, les récits semblent utiles s'ils laissent la place à la diversité et à l'altérité pour garantir le respect d'un espace démocratique et la prise en compte de tous les acteurs concernés permettant la production d'un mode d'agir en commun stratégique, d'un "en-commun". Les récits ne peuvent pas non plus émerger de la recherche. Ils doivent s'organiser autour d'enjeux spécifiques locaux et confronter la spécificité territoriale à des phénomènes observés, plus largement, par les scientifiques. Les habitants des territoires peuvent ainsi documenter une réalité territoriale à soumettre à la recherche.

Quels supports peuvent véhiculer ces récits ? Les médias et les réseaux sociaux assez classiquement ont été cités mais également les arts et la culture, à condition de ne pas être élitistes. Comment assurer une diffusion variée, permettant l'échange au sein du territoire, l'appropriation, le renforcement du récit ? Mais alors qui légitime ces récits et quelle échelle donner avant leur diffusion ? Peuvent-ils avoir une dimension multi-échelle pour s'agréger à d'autres récits de transition écologique à l'échelle nationale, européenne et internationale ?

En résumé

La contribution associative se traduit par une capacité à produire de l'imaginaire et des futurs possibles.

La fabrication de récits permet d'identifier un idéal vers lequel la population locale a envie de tendre, des perspectives de résolution de problèmes qui ne sont pas mises en exergue par les politiques. Elle produit ainsi de la politique voire de la re-politisation, de la mise en action et pas seulement de l'alerte, de la critique, de l'opposition, environnementale. Quelles conditions « garde-fou » pour cette production de récits ? Quelle légitimité de ces récits ? Ou bien qui légitime les récits produits ? Quelle coopération avec la recherche ? Par quels mécanismes les récits portés par les associations produisent-ils de la transformation ? Comment ces récits circulent-ils et sont-ils appropriés, à travers quels médias « audibles » par l'ensemble des personnes et acteurs concernés ?

Exemples de questions de recherche sans exclusive :

Une question de recherche a été suggérée à titre d'exemple et sans exclusive par Igor Martinache, maître de conférences en sciences sociales, UFR Staps de l'Université Paris Nanterre, participant au groupe de travail.

- **Comment les associations, les pouvoirs publics et les habitant.es de leurs territoires d'ancrage s'influencent-ils réciproquement sur le plan des pratiques et des représentations ?**

Les termes territoire et transition ne sont pas des catégories posées d'avance, évidentes. Il est donc extrêmement important de s'interroger sur la manière dont tous deux se racontent et se pratiquent concrètement.

Ainsi, on pourrait par exemple étudier une grande association de portée nationale, et regarder la façon dont ses membres agissent localement. Comment l'association « se décline » localement à l'image de ce qui se pratique en sciences politiques pour observer les partis politiques et leur réalité chez leurs adhérents locaux ? Souvent lorsqu'on analyse l'échelle locale, ces partis agissent de façon variée, ils sont composés socialement de manière très différente, voire ils portent des représentations assez différentes, des propositions, des récits, des imaginaires qui ne sont pas les mêmes. De la même manière, il s'agirait de regarder comment une grande association se décline localement et essayer de comprendre quels sont les paramètres, les variables qui peuvent expliquer les différences observées, notamment au regard de la sociologie de la population du territoire considéré ou de la sociologie des adhérentes et adhérents qui la constituent ? Il serait alors possible de comparer les observations effectuées aux récits territoriaux produits localement sur la transition écologique.

Emergence du commun en complément de l'individuel et du collectif au travers du fait associatif

La notion de « commun » a souvent été présente dans les échanges des participants. Elle est pointée comme un sujet d'importance pour le secteur associatif même si le commun n'était pas toujours distingué de manière très nette de la notion de collectif dans les échanges et, de la notion de gestion de « communs » (espaces dédiés à des pratiques pour une communauté professionnelle par exemple)

Dans quelle mesure, dans une organisation sociopolitique notamment française qui oppose souvent l'individuel ou l'individu au collectif, le privé au public, l'activité même du mouvement associatif ne

permettrait pas de travailler un complément à cette distinction individuel / collectif ? Dans quelle mesure les associations ne permettraient-elles pas de sortir de cette bipolarité en travaillant un espace tiers, l'espace du « commun » entendu comme un lieu et un moment où des acteurs privés et publics conjuguent leurs capacités de réflexion et d'action pour une efficacité renforcée face à des problèmes ou des projets complexes ? Telle est la question pour ce thème.

Les associations ou certaines associations peuvent déjà s'envisager comme permettant de travailler ce commun en leur sein. Mais la place des associations pourrait-elle se concevoir d'une autre manière, permettant par la construction d'un "en-commun" entre des structures institutionnelles et privées d'une part et des individus ou autres associations d'autre part, apporter ce complément d'un agir en commun.

De façon plus avancée encore, certaines associations se proposent aujourd'hui de faire travailler ensemble différents types d'acteurs : l'Etat, des collectivités territoriales, des individus, des entreprises, de manière à associer les énergies des uns et des autres pour produire des actions en commun, où chacun apporte sa pierre à l'édifice, en continu dans un processus de co-construction et de co-action au long cours.

Les échanges autour de cette question ont permis de relever quelques axes intéressants pour aborder cette question.

Le premier axe porte sur des distinctions à opérer. On peut imaginer du commun patrimonial, le commun ancestral mais il y a aussi un commun plus général qui repose sur des dimensions de capital social, les tiers-lieux par exemple qui se développent en milieu urbain et rural.

Le deuxième axe propose de comprendre ce qui peut empêcher, dans certains territoires, de faire du commun. Existe-t-il des déterminants locaux, territoriaux, qui peuvent favoriser, ou au contraire, empêcher l'émergence de commun ?

Le troisième axe souligne une injonction contradictoire de la part de l'État, à la fois à faire du commun, en favorisant par exemple la création de tiers-lieux, ainsi que d'autres propositions allant dans ce sens, mais sans se départir de son contrôle sur cette co-production, en reprenant même la main sur ces formes de production en commun. Cela laisse présupposer qu'il pourrait exister du « bon et du mauvais commun », l'un serait favorisé et contrôlé et l'autre, au contraire, serait défavorisé.

Le quatrième axe concerne la difficulté qu'il y a, tout simplement, à définir cette notion de commun. Cette notion est particulièrement à la mode dans le monde de la recherche, et fait l'objet de plus en plus de travaux mais avec des acceptions très différentes. Elles seraient à expliciter et à porter à la

connaissance des acteurs locaux qui aujourd'hui se les approprient peu, et notamment les acteurs associatifs. Dans ce prolongement, il est nécessaire d'effectuer la distinction entre commun et communautarisme. Les contours ont besoin d'être précisés selon les acteurs associatifs.

Le cinquième axe porte sur la reconnaissance de "réfléchir et faire en commun". C'est un enjeu de recherche, et en l'occurrence de recherche-action, que d'accroître la connaissance sur qui fait du commun et comment cela est distinctif dans les pratiques et les résultats des modalités productrices de collectif et d'individuel. Cela permettrait sans doute d'améliorer les définitions de ce que l'on appelle commun. Ce serait éclairant également pour les collectivités publiques pour identifier les formes d'auto-organisation qui peuvent s'apparenter à du commun.

Enfin, notre dernier axe émet l'hypothèse que le fait associatif contribue au lien nécessaire entre individuel, collectif et commun, c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas de faire du commun un dogme absolu, mais de bien penser les interactions nécessaires entre individuel, collectif et commun. Il pointe également l'intérêt d'étudier les glissements et même la circulation entre public, privé et commun. Sur la problématique du foncier par exemple, les collectivités territoriales essaient parfois de se réapproprier du foncier en invoquant la notion de commun. Parfois, elles s'appuient d'ailleurs sur des initiatives inspirantes provenant d'associations pour imaginer leur gestion du foncier. Un autre exemple identifié concerne les data que les collectivités possèdent en grand nombre (cadastres, réseaux urbains...). Aujourd'hui elles ne sont pas du tout gérées dans une logique de bien commun, mais au contraire, risquent d'être privatisées. Comment créer des communs ou du commun ?

Exemples de questions de recherche sans exclusive :

- **Dans le triptyque privé-public-commun, les biens et les acteurs ne sont pas fixés définitivement mais il existe des glissements des uns vers les autres ; il s'agirait d'analyser différents aspects de cette problématique.**

Qu'est-ce qu'apporte cette question des communs ? On a tendance à figer les acteurs (voire des biens et des services) dans un domaine, qu'il soit privé, public ou des communs. Or, on observe qu'il y a des glissements et des compromis entre public, privé et commun. Il serait intéressant de mieux comprendre comment fonctionnent et s'opèrent ces glissements et ces compromis. L'économie mixte en particulier entre le public et le privé est typiquement un compromis entre les deux. C'est le cas également des entreprises de gestion privée et de capitaux publics, qui montrent bien qu'il n'y a pas de frontières extrêmement solides entre les trois, mais qu'il y a des mouvements. Entre le privé et les biens communs, il existe les concessions, des biens communs qui donc n'appartiennent à personne et qui sont à gérer dans le cadre de la transition écologique. Ils sont parfois confiés à une gestion

privée, comme pour le cas de la pêche en mer parmi tant d'exemples. S'opèrent donc un glissement de biens communs vers de la gestion privée.

Est-ce que, finalement, l'introduction de la gestion des biens communs modifie l'équilibre d'ensemble, sachant que privé, public et commun sont des moyens de gérer les ressources sur la planète ?

Caractériser le fait associatif dans ses relations aux territoires et à la transition écologique

C'est ici un thème large puisque les trois notions sont très générales et que nous avons pris le parti de ne pas les définir réellement mais d'en donner des caractéristiques, et d'étudier les liens entre les trois. Néanmoins, l'intersection entre ces trois notions est un angle mort des connaissances qu'il est intéressant d'explorer.

Toutefois, on ne peut pas limiter la transition au fait associatif. On ne peut pas la limiter aux associations affichant explicitement une action en faveur de la transition : beaucoup d'associations, la majorité d'entre elles, contribuent de fait à la résilience du territoire sans même le revendiquer.

S'agissant du territoire, les tensions entre les échelles locales, globales et puis des échelles intermédiaires peuvent être assez complexes. Cela souligne à nouveau que la définition du territoire est, finalement, d'abord portée par les habitants et par les acteurs associatifs. En particulier, certains territoires administratifs ne font pas sens, n'étant pas forcément des territoires vécus. Réciproquement, les territoires vécus et les territoires administratifs ne se superposent pas systématiquement.

En termes de recherche, des participants ont d'ailleurs souligné qu'il serait intéressant de retourner la question : on se demande toujours ce que les associations font à la production de territoires mais on peut aussi se demander, à l'inverse, ce que les territoires font au fait associatif. L'exemple a été pris de la Seine-Saint-Denis, où l'on observe un grand dynamisme associatif mais qui n'est pas réparti également sur le territoire du département. Pourquoi y a-t-il un dynamisme particulièrement fort à certains endroits, dans certains quartiers ou dans certaines villes ? Quels sont les acteurs qui y participent et quels sont les modes d'action des associations sur place ? Et pourquoi dans d'autres endroits y a-t-il d'autres modes d'action, d'autres formes d'associations ou un dynamisme beaucoup moins fort ? Il est important de mettre cela aussi en regard des typologies usuelles d'associations, entre associations revendicatives ou contestataires, associations d'accompagnement, de gestion, etc.

« Transition » est un terme très général. Dans quelle mesure le fait associatif peut-il contribuer à modifier ou enrichir la vision de la transition en territoires, notamment à travers la construction de commun ? Deux autres enjeux sont d'ailleurs importants : celui de la vulnérabilité et celui de la résilience. Les associations, du point de vue notamment des collectivités locales, peuvent être aussi envisagées comme des espaces d'entraide mobilisables dans certaines situations plus ou moins extrêmes, qu'il s'agisse de canicules, de crises sanitaires ou autres. Enfin, le discours sur la transition écologique peut être approprié de diverses manières par les acteurs associatifs, parfois pour mobiliser des actions qu'ils sont déjà en train d'accomplir, parfois avec une dimension performative en les amenant à modifier concrètement leurs actions, ou à développer de nouvelles actions, qui en elles-mêmes peuvent contribuer à définir la transition.

Exemples de questions de recherche sans exclusive :

- **Comment appuyer l'émergence, créer un contexte socio-territorial accueillant pour de nouveaux collectifs, favoriser le passage à l'action ?**

Question proposée par Patrice Mélé, géographe, directeur adjoint UMR CITERES à l'Université de Tours

Cette question de l'émergence, importante à la fois tant pour l'action que pour la recherche, est aujourd'hui portée par certaines politiques publiques mais aussi par le monde associatif. C'est le cas de groupes de personnes qui, pensent ou ont observé, dans des contextes non métropolitains, que pour réussir à susciter un changement de comportement, il faut avoir un appui local au travers de groupes locaux. Par exemple, dans le domaine du zéro déchet à l'échelle individuelle, ils mettent en avant l'appui local au travers de groupes locaux « zéro déchet », des repair café, des ressourceries ou encore des épiceries qui fonctionnent éventuellement sur un mode associatif ou pas. Cela suggère qu'une série d'aménités associatives constituerait un territoire propice à un changement de comportement. Ce pourrait donc être un objectif pour les politiques publiques, mais aussi pour des associations que de prendre appui sur ces aménités pour penser la diffusion des pratiques dans des réseaux de porteurs d'idées, de projets pour les encourager, les stimuler à passer à l'action.

- **Comment caractériser et définir le caractère juste de la contribution associative à cette transition pour le territoire ?**

Question proposée par Lydie Laigle, directrice de recherche au Centre scientifique et technique, Université Paris-Est Marne-la-Vallée

Certaines formes de transition écologique peuvent accroître les inégalités, malencontreusement. La transition socio-écologique, par exemple, d'un quartier plus vert qui peut générer de la gentrification sociale. Dans ce type de situations, quel est le rôle des associations pour tendre vers une transition

plus juste, et avec quelles contributions ? Comment définir cette transition plus juste qui ne reproduit pas les inégalités, qui ne s'appuie pas non plus sur les discriminations (de race, de genre ou intersectionnelles, etc.). Il est utile de se demander également si dans le contexte actuel, de ralentissement, voire de dysfonctionnement démocratique, auquel sont confrontées les associations, il n'est pas difficile de produire de la transformation juste ? Les associations peuvent-elles porter d'autres récits, d'autres mises en acte avec les acteurs du territoire, par et pour le territoire ?

- **Comment relier les trois termes : associatif, territoire et transition, quel système global cela produit ?**

Question proposée par Bernard Pecqueur, Professeur émérite en économie et Chercheur à l'Université de Grenoble

Cette question porte sur le triptyque « associations », « territoire » et « transition ». Est-ce qu'ensemble ils font système, et quels types de systèmes : alternatifs, complémentaires, dominants ? Existe-t-il réellement un rapport durable et productif entre les trois ? Comment pourrait-on définir ce que serait un système global, non pas alternatif, mais en coexistence avec le système macroéconomique ? A quelles conditions adviendrait-il ?

Les associations liées au territoire proviennent de questionnements des résidents sur ce territoire qui veulent résoudre de grandes variétés de problèmes typiques d'un territoire. D'autres associations plus globales veulent, quant à elles, résoudre des problèmes à l'échelle nationale voire planétaire bien plus larges que le niveau territorial. S'il existe cette qualité dite territoriale au sein des associations, elles gèrent des ressources issues du territoire, lesquelles doivent être de qualité écologique. Elles génèrent souvent de nouvelles ressources qui, pour pouvoir être légitimées en matière de transition écologique, doivent être nécessairement durables. Ainsi, la durabilité de ce qui est produit par les territoires est une condition sine qua non. Il s'agit donc là d'un système hors de la macroéconomie mais sans rupture avec elle toutefois. Ce système rend secondaires certaines valeurs, en particulier la productivité et la croissance, pour mettre l'accent sur une dimension très qualitative du lien social par exemple.

L'hypothèse est donc que le monde associatif, à travers le territoire et la durabilité, modifierait les buts du système économique, faisant apparaître la question de vivre ensemble comme aussi importante que celle de création de la valeur économique et qu'il apporterait des réponses aux critiques de la productivité prise comme seul indice de progression d'une société.

Dans un texte centenaire écrit par John Maynard Keynes, intitulé « Lettre à nos petits-enfants », l'économiste explique que dans un siècle (soit la période actuelle) on aura fini de se préoccuper uniquement de la croissance quantitative. Il y aura toujours des inégalités mais la course à la croissance ne sera plus nécessaire. Par contre, la question de l'organisation de la vie commune deviendra extrêmement importante. Il y a 100 ans, Keynes anticipait en quelque sorte l'apport actuel du monde associatif au système économique.

- **Comment les associations nationales se différencient-elles en interne à l'échelle locale au regard des caractéristiques sociales de la population et des récits de la transition écologique qui s'y construisent ?**

Question proposée par Igor Martinache, Maître de conférences en sciences sociales, UFR Staps de l'Université Paris Nanterre

Il est proposé ici de prolonger avec une dimension dynamique la question posée au thème 2.

En prédéterminant un ou plusieurs territoires, il s'agirait d'observer l'écosystème local autour de trois grandes catégories d'acteurs : les associations qui se déclarent tournées ou agissant en faveur de la transition écologique ; les publics auxquels elles s'adressent dans la population ; et enfin les décideurs publics. Au travers d'un suivi longitudinal, à travers des observations et des entretiens, cela permettrait de mesurer les interactions et leurs évolutions entre ces acteurs en comparant des photographies établies à des moments différents. Cela permettrait de rendre compte de la vision de la transition écologique portée, de la vision du territoire qu'ont les acteurs et de la façon dont ils définissent ses contours, la manière dont le territoire se raconte à travers les caractéristiques et les propriétés spécifiques qui seraient mises en avant.

Recherche-action : influence des connaissances scientifiques sur l'action associative

Evolution démocratique et place des associations et de la recherche

Le groupe a pointé la réduction progressive des libertés associatives en cours, en particulier en matière de transition écologique territoriale. C'est en fait le retour de situations déjà connues dans l'histoire. Le sujet a donc déjà été travaillé mais il est indispensable de continuer à l'investiguer.

Parallèlement, les associations peuvent également constituer un espoir, celui que le monde associatif demeure un espace de dialogue, le pivot pour une pluralité de positionnements pour peser sur la transition, même si les formes d'empêchement existantes et très directes sont déjà bien documentées (exemple : contrat d'engagement républicain, ou d'autres évolutions législatives et réglementaires sur l'utilité publique, la fiscalité).

La recherche, quant à elle, a un rôle politique au sens le plus philosophique et le plus noble du terme. La recherche étudie des organisations qui ont un projet associatif et donc une projection sur la société de la façon dont nos concitoyens voient celle-ci, l'imaginent dans le futur, perçoivent comment la société fait commun, fait sens, crée une communauté ou un ensemble. Par définition, la recherche a un rôle dans l'étude de la contribution des associations à l'intérêt général et au commun. Y compris dans des temps peut-être plus troubles, la recherche a un rôle pour continuer à valoriser et à montrer le rôle du monde associatif.

La question des libertés académiques et du cadre du financement de la recherche se pose en miroir d'une évolution des libertés associatives. Les financeurs pourront-ils toujours financer la recherche sur le monde associatif à l'avenir ? En feront-ils le choix en tant qu'objet de recherche ? Les perspectives de recherche avec les associations seront-elles toujours disponibles dans des contextes où les acteurs associatifs seraient peut-être déjà freinés dans leur action ?

Deux perspectives se sont imposées comme un impératif au groupe de travail sur cette dernière thématique :

- Poursuivre l'étude des phénomènes de réduction de l'espace de la société civile.
- Renforcer les alliances entre associations, et plus largement entre acteurs de la société civile pour imaginer à l'avenir d'être des acteurs associatifs en résistance en s'insérant dans les failles des systèmes existants.

Cinq conditions de réalisation de la recherche

Partant de ces constats et pour ouvrir de nouvelles voies de production de connaissances, cinq conditions de réalisation de la recherche sont apparues nécessaires.

Tout d'abord, comment une question de recherche émerge-t-elle ? Beaucoup de recherches, même parmi les recherches participatives, émanent des chercheurs seulement et plus rarement d'un besoin, d'une demande, d'un problème pointé par les associations au travers de leur action territoriale portant sur la transition écologique. Le co-diagnostic permettrait par exemple de comprendre les problèmes qui se posent avant de chercher à les résoudre.

Deuxièmement, une condition éthique a émergé interrogeant la nature des partenariats créés entre recherche et associations. Fixe-t-on avant le début de la recherche des principes pour avancer ensemble ? Comment peut se mettre en place une relation de confiance entre recherche et association, par exemple sur les règles de confidentialité, et quand elles sont nécessaires ? Il existe une forme de reconnaissance des savoirs liés à la connaissance du territoire, par exemple, au savoir d'usage, mais si les associations ont la volonté de vouloir mettre en œuvre des formes d'analyse ou des pratiques issues de la recherche scientifique, leur légitimité n'est pas toujours acceptée par les chercheurs.

La troisième condition porte sur la réelle articulation entre associations et recherche pour une co-production de recherche. Sur le champ de la transition écologique en particulier, il existe beaucoup de ponts entre ces deux catégories d'acteurs : des scientifiques s'engagent dans des associations et des associations accueillent des scientifiques en leur sein, notamment avec le dispositif Cifre ou au travers de la recherche indépendante ; des associations pratiquent également la médiation scientifique, par exemple par des MOOC et des formations. A titre d'illustration, l'exemple d'ATD Quart-Monde est assez abouti puisqu'une démarche de co-production de recherche a été élaborée avec le CNAM et le CNRS.

Les conditions de cette articulation entre associations et recherche dans la co-production de connaissance posent plusieurs questions. Cela renvoie tout d'abord aux critères de validation scientifique de création de savoirs : au-delà de la reconnaissance des savoirs différents, ne faudrait-il pas aller jusqu'à interroger les critères actuels de validation scientifique de la création des connaissances pour créer une véritable légitimité à la connaissance coproduite par les acteurs et les chercheurs ? Par ailleurs, sur ce sujet de la transition écologique, on pourrait interroger le fait d'associer à la recherche les « savoirs » des êtres vivants non-humains, si l'on considère que la nature n'est pas uniquement une ressource, mais aussi un être vivant avec un savoir propre. Cela oriente différemment le regard qui alors, n'est plus porté sur la nature comme un objet, mais qui exprime des savoirs autrement que sur le mode humain. Cela peut devenir une condition à part entière de la reconnaissance du savoir co-produit.

La quatrième condition porte sur les formes de restitution de la recherche. Doit-on attendre seulement les restitutions finales ou plutôt des restitutions d'étapes, « progressives », à diffuser auprès des différentes parties au travail engagé ? La dynamique ainsi créée autour de la restitution des savoirs ne viendrait-elle pas favoriser l'appropriation des résultats par l'association et son écosystème intéressé par les recherches conduites ?

La dernière condition porte sur le processus de conduite de la recherche avec plusieurs modèles possibles. Mais la réflexion du groupe a mis en exergue les formes de « recherche-action embarquées », voire « d'action-recherche », où tous les acteurs sont chercheurs et où le rôle du chercheur est plutôt d'accompagner l'appropriation voire la montée en compétence des acteurs associatifs sur une démarche de recherche.

L'enjeu est de mesurer comment, in fine, il serait possible de valoriser des exemples concrets de recherche-action réussis en termes d'appropriation et d'utilisation par les associations du savoir co-produit à l'issue des recherches.

Cela ouvrirait la voie à une évolution de la politique de la science qui inclurait aussi la reconnaissance de travaux transdisciplinaires, quasiment constitutifs des questions de transition écologique, conduits avec des méthodes innovantes et qui peinent aujourd'hui à trouver leur place dans l'organisation actuelle de la recherche. L'enjeu de transition écologique concerne toute la société à toutes les échelles, il est tellement existentiel et urgent que cette question mérite d'être posée et étudiée.

Est ouverte ici une quasi-question d'épistémologie des sciences, de recherche fondamentale.

En résumé

La contribution associative à la formulation de questions de recherche peut-elle devenir une façon d'organiser la recherche à partir de problèmes/besoins rencontrés par les associations sur le terrain dans leur action ?

La contribution de savoirs pluriels à la recherche : comment prendre en compte en particulier ceux des associations et d'acteurs hybrides (chercheurs-associatifs et inversement) et ce jusque dans la conduite de la recherche, possiblement jusqu'à la ré-interrogation de critères de validation scientifique de la production de savoirs, voire même à la prise en compte des « savoirs » du vivant non-humain ?

La co-construction d'une recherche-action et/ou action-recherche dans l'objectif d'une transformation socio-écologique qui intègre des futurs désirables doit-elle intégrer une éthique spécifique de la recherche et renvoyer également à l'enjeu de l'évaluation de l'action associative ?

Exemples de questions de recherche sans exclusive :

- **La démocratie environnementale est-elle toujours un horizon politique et opérationnel pour les associations portant la transition sur les territoires ?**

Question proposée par Patrice Mélé, Géographe, Directeur adjoint UMR CITERES à l'Université de Tours

Il semble qu'apparaisse aujourd'hui une menace double sur les associations environnementales : la menace qui pèse sur la question environnementale elle-même et celle qui touche aux libertés associatives, comme si nous avions atteint une forme d'épuisement de la démocratie environnementale comme objectif à la fois pour les politiques publiques et pour certains groupes mobilisés. La démocratie environnementale est entendue ici au sens de la proposition de la convention d'Aarhus de faire du droit à l'information, du droit à la participation et des droits au recours juridique des outils pour l'action environnementale à l'échelle locale.

Quelles sont les formes de résistance à l'œuvre lorsqu'on assiste à de possibles retournements des politiques nationales, soit sur la question environnementale ou de transition, soit d'appui aux associations ? Cette question rejoint les réflexions conduites au sein du groupement d'intérêt scientifique démocratie et participation.

- **Quelles sont les différents types de collaborations entre acteurs associatifs et chercheurs dans le champ de la transition écologique ?**

Question proposée par Romain Gallart, Chercheur en aménagement et urbanisme et coordinateur de l'Association Appuii

Cette question s'inscrit en résonance avec les récents travaux du groupement d'intérêt scientifique (GIS) démocratie et participation qui comprend un groupe de travail sur les collaborations sciences-sociétés, les recherches participatives mais pas spécifiquement sur le sujet de la transition écologique. Des travaux pourraient être utilement conduits sur ce thème pour éclairer les types de collaborations entre chercheurs et acteurs associatifs ou collectifs d'habitants. Ils permettraient d'établir des typologies, de montrer la diversité des collaborations. In fine, ils viendraient clarifier ce que collaborer veut dire entre associations et recherche sur le sujet de la transition écologique ; révéler qui sont les chercheurs qui collaborent aux côtés de quelles associations. De telles recherches permettraient également de mettre au jour des travaux nommés « recherche-action », alors qu'en fait, il arrive qu'aucun chercheur ne soit impliqué dans la démarche. Cette question renvoie à la sociologie des sciences.

- **Dans quelle mesure les recherches-action contribuent-elles à renforcer le pouvoir d'agir des associations ?**

Question proposée par Romain Gallart, Chercheur en aménagement et urbanisme et coordinateur de l'Association Appuii

Les recherches-action et recherches participatives ont-elles des effets en termes de renforcement de la capacité d'agir (empowerment), tant des chercheurs que des acteurs associatifs ? Il existe souvent un présupposé que tel serait le cas avec même la création chez les associations d'une forme de politisation. Or, les travaux de recherche ne démontrent pas nécessairement, ou en tout cas, ne se focalisent pas sur ce que produisent les travaux conduits au sein de la ou les associations concernées. Creuser cet aspect-là serait utile sous l'angle du renforcement de la capacité d'agir plutôt que seulement sous l'angle de la participation associative à la recherche.

- **Quels modèles économiques pour la recherche-action au service des associations ?**

Question proposée par Léa Billen, Chercheuse et formatrice à l'Institut Transitions

Pour conduire des projets de recherche-action, les chercheurs et les associations ont recours à des modèles économiques assez différents. Il semble qu'il n'existe pas de travaux permettant de mettre en évidence ces différents modèles économiques, or il y aurait deux enjeux principaux à en conduire. Des recherches sur ce sujet permettraient d'éclairer d'une part les éventuels rapports de pouvoir que ces modèles économiques engendrent entre les bénéficiaires et les bailleurs et d'autre part d'identifier les conditions auxquelles l'indépendance de la recherche est préservée.

Étapes à venir et remerciements

Les échanges du groupe montrent tout particulièrement que :

- les associations semblent jouer ou pouvoir jouer un rôle déterminant dans la territorialisation de la transition écologique et que pour les y aider, l'amélioration de la connaissance est indispensable sur de nombreux sujets,
- l'injonction à la territorialisation nécessite une ingénierie particulière de la part des collectivités territoriales mais également une ingénierie du lien. Les associations peuvent être d'un grand apport pour ce faire si leur légitimité s'accroît, notamment par leur capacité à mieux comprendre pour la renforcer, leur capacité à produire du commun sur les territoires et à le partager avec les collectivités territoriales,
- les conditions de réalisation de la recherche, voire même un travail d'épistémologie des sciences pour faire évoluer les critères actuels de validation scientifique de la création des connaissances devrait être lancé au regard de l'enjeu démocratique et même existentiel que représente la nécessité d'une transition écologique.

Au vu de ces enjeux, l'Institut français du Monde associatif formule le vœu que tous les acteurs concernés puissent se saisir des réflexions de ce Livre blanc, se nourrir de la connaissance produite par le groupe de travail et s'engager, tant pour la diffuser que pour la prolonger au travers de recherches à conduire. Pour sa part, avec des partenaires financiers et d'action, l'Institut poursuivra le programme qu'il a initié avec ce livre blanc, en organisant en 2025 une diffusion large de ce dernier, accompagnée d'échanges ainsi qu'un appel à manifestation d'intérêt de recherche sur tout ou partie des besoins de connaissances identifiés par le groupe de travail, afin de soutenir de nouvelles recherches sur le fait associatif dans ses liens au territoire et à la transition écologique.

Rejoignez-nous !

- > Vous pensez que promouvoir la connaissance sur le fait associatif est un levier essentiel pour renforcer les capacités des associations et pour leur contribution à la société et à la démocratie ?
- > Vous souhaitez participer à un programme de connaissances sur la relation générosité privée/associations ?
- > Vous souhaitez nous faire part de vos réflexions à ce sujet ? Ajouter des références à nos repères bibliographiques ?
- > Vous souhaitez aller plus loin et apporter un soutien opérationnel ou financier à ce projet ?

Alors, contactez-nous !

Floriant Covelli, Délégué général - contact@ifma-asso.org

Annexes 1

Participants et contributeurs

Nous remercions chaleureusement pour leur contribution toutes les personnes qui ont participé au groupe de travail « Fait associatif, territoires et transition écologique » et à ce livre blanc.

COMITÉ DE PILOTAGE

PILOTAGE SCIENTIFIQUE

Nathalie Blanc, Géographe, Directrice de recherche au CNRS, Directrice du centre des politiques de la terre

Hervé Brédif, Agronome et Politiste, Enseignant-Chercheur à Paris Sorbonne-Université, responsable du master Bioterre

PILOTAGE STRATÉGIQUE

Brigitte Giraud, Vice-Présidente de l'Institut, personnalité qualifiée au regard de son expérience salariée et bénévole en responsabilités dans le secteur associatif national et les organisations dont l'objet porte sur le fait associatif.

Floriant Covelli, Délégué Général de l'Institut français du Monde associatif

COMITÉ DE RÉDACTION DU LIVRE BLANC

Brigitte Giraud, Vice-Présidente de l'Institut, personnalité qualifiée au regard de son expérience salariée et bénévole en responsabilités dans le secteur associatif national et les organisations dont l'objet porte sur le fait associatif.

Fabrice Roy, Délégué général adjoint de l'Institut français du Monde associatif

Amira Azaiez, Chargée de projet et communication de l'Institut français du Monde associatif

PARTICIPANTS et PARTICIPANTES

Chercheurs et chercheuses

Bernard Pecqueur, chercheur et professeur d'économie à l'Université de Grenoble

Cécile Renouard, professeure de philosophie, Centre Sèvres, Ecole des mines de Paris, Essec et Sciences Po Paris

Cyria Emelianoff, professeur d'aménagement et d'urbanisme, Université du Maine

Cyrille Cobert, doctorant, Laboratoire Écologie, Systématique et Évolution, Université Paris Saclay, AgroParistech

Elena Lasida, Enseignant-chercheur, Institut Catholique de Paris, GREUS

Guillaume Plaisance, Maître de conférences en sciences de gestion, IAE Bordeaux

Igor Martinache, maître de conférences en sciences sociales, UFR Staps de l'Université Paris Nanterre

Léa Billen, chercheuse et formatrice, Institut Transitions

Lydie Laigle, directrice de recherche au Centre scientifique et technique, Université Paris-Est Marne-la-Vallée

Patrice Mele, géographe, directeur adjoint UMR CITERES à l'Université de Tours

Romain Gallart, chercheur en aménagement et urbanisme et coordinateur, Université Paris Nanterre, Association Appuii, membre de la Cabane de la recherche, membre d'Asterya

Acteurs et actrices du monde associatif

Anne-Laure Federici, déléguée générale du RTES, réseau des territoires pour l'économie sociale

Chantal Bruneau, membre du HCVA

Claire Riffaud, responsable du programme E+, Fondation de France

David Delsart, Mouvement Villes en transition

Faustine Faure, Coordinatrice résilience, Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

Jérémie Chomette, Directeur de Chantons la pluie

Marie-Anne Gobert, directrice de la communication et de la RSE, SERFIM

Marion Fourtune, Administratrice de France Nature Environnement, Directrice de Limousin Nature Environnement

Olivier Martel, Responsable du plan d'éducation au développement durable de Lyon Métropole

Olivier Palluault, Co-fondateur et directeur délégué, Ellyx

Philippe Carbasse, chargé de mission, UNADEL

Pierre Boivin, Chargé de mission biodiversité, Union Nationale des CPIE

Valérie Chabredier, chargée de mission Boost éco-citoyen / Colibris

AVEC L'APPUI ORGANISATIONNEL DE :

Amira Azaiez, chargée de projet et communication à l'Institut français du Monde associatif

Annexes 2

Repères bibliographiques

Références issues de la revue de littérature (produite par La Cabane de la Recherche : Léa Billen, Romain Gallart et Hugo Rochard)

Agyeman, J., & Angus, B. (2003). The Role of Civic Environmentalism in the Pursuit of Sustainable Communities. *Journal of Environmental Planning and Management*, 46(3), 345-363.

Agyeman, J., Schlosberg, D., Craven, L., & Matthews, C. (2016). Trends and Directions in Environmental Justice: From Inequity to Everyday Life, Community, and Just Sustainabilities. *Annual Review of Environment and Resources*, 41(1), 321-340.

Alberghini, A., Brunet, F., Grandseigne, R., & Lehrmann, J. (2017). L'aide alimentaire : Acteurs, pratiques et modalités d'accompagnement des publics (II). *Recherche sociale*, 222(2), 5-110.

Albuquerque, L. de. (2021). *Les initiatives citoyennes à São Paulo à la lumière des capacités vers l'adaptation au changement climatique* [Thèse de doctorat, Université Paris Cité].

Alphandéry, P., Fortier, A., & Fortier, A. (2011). Les associations dans le processus de rationalisation des données naturalistes. *Natures Sciences Sociétés*, 19(1), 22-30.

Amblard, L., Berthomé, G.-E.-K., Houdart, M., & Lardon, S. (2018). L'action collective dans les territoires. Questions structurantes et fronts de recherche. *Géographie, économie, société*, 20(2), 227-246.

Ambroise-Rendu, A.-C., Hagimont, S., Mathis, C.-F., & Vrignon, A. (2021). *Une histoire des luttes pour l'environnement : 18e-20e, trois siècles de débats et de combats*. Textuel.

Anderson, S., Drique, M., & Merckaert, J. (2017). Faire du climat un enjeu local. *Revue Projet*, 1(356), 68-71.

Andreini, D., Pedeliento, G., & Signori, S. (2014). CSR and service quality in nonprofit organizations : The case of a performing arts association. *International Journal of Nonprofit and Voluntary Sector Marketing*, 19(2), Article 2.

Andrews, K., & Edwards, B. (2005). The Organizational Structure of Local Environmentalism. *Mobilization: An International Quarterly*, 10(2), 213-234.

Antolinos-Basso, D., Blanc, N., Chiche, J., & Paddeu, F. (2020). S'engager pour l'environnement dans le Grand Paris : Territoires, politiques et inégalités. *Cybergeog : European Journal of Geography*.

Antolinos-Basso, D., Paddeu, F., Douay, N., & Blanc, N. (2018). Pourquoi le débat #EuropaCity n'a pas pris sur Twitter ? Analyse de la mobilisation autour d'une controverse environnementale sur le réseau social. *RESET. Recherches en sciences sociales sur Internet*, 7.

Aubry, C., Consalès, J.-N., Kebir, L., & Barraqué, B. (2014). L'agriculture urbaine en question : Épiphénomène ou révolution lente ? : Dialogue entre Christine Aubry et Jean-Noël Consalès. *Espaces et sociétés*, 158(3), 119-131.

Babou, I. (2019). Vivre et créer dans les ruines du capitalisme : Activisme, écologie et friches urbaines. *Fig. Revue indépendante de critique architecturale*.

Babou, I. (2023). *L'écologie aux marges : Vivre et créer dans les ruines du capitalisme*. Eterotopia France.

Bach, C. E., & McClintock, N. (2021). Reclaiming the city one plot at a time? DIY garden projects, radical democracy, and the politics of spatial appropriation. *Environment and Planning C: Politics and Space*, 39(5), 859-878.

Bahers, J.-B., Durand, M., & Beraud, H. (2017). Quelle territorialité pour l'économie circulaire ? Interprétation des typologies de proximité dans la gestion des déchets. *Flux*, 109110(3), 129-141.

Bally, F. (2017). Quels services écosystémiques culturels sont produits par des citoyens et quelles valeurs y associent-ils ? *Environnement Urbain / Urban Environment*, Volume 11.

Banos, V., Girard, S., Houdart, M., & Loudiyi, S. (2023). *Pour une géographie des transitions territoriales ? Cadres conceptuels, défis méthodologiques et regards critiques*. Géocarrefour : Association des amis de la Revue de Géographie de Lyon.

Barbier, R., & Larrue, C. (2011). Démocratie environnementale et territoires : Un bilan d'étape. *Participations*, 1, 67-104.

Barles, S. (2017). Écologie territoriale et métabolisme urbain : Quelques enjeux de la transition socio écologique. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 5, 819-836.

- Barron, J. (2017). Community gardening : Cultivating subjectivities, space, and justice. *Local Environment*, 22(9), 1142-1158.
- Barthel, S., Parker, J., & Ernstson, H. (2015). Food and Green Space in Cities : A Resilience Lens on Gardens and Urban Environmental Movements. *Urban Studies*, 52(7), 1321-1338.
- Barthélémy, A. (2017). L'ESS, laboratoire de la transition. *Revue Projet*, 360(5), 51-54.
- Bazin, C., Dubien, C., Duros, M., Goin, L., Malet, J., Münch, Z., & Ungell, B. (2022). *La place du numérique dans le projet associatif*. Solidatech & Recherches et Solidarités.
- Beatley, T. (2004). *Native to nowhere : Sustaining home and community in a global age*. Island Press.
- Berthomière, W., & Imbert, C. (2020). Quand s'engager ancre et s'ancrer « engage » : Les voies plurielles de l'autochtonie au sein des réseaux d'aide aux exilés en Ariège. *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, Article 38.
- Bertrand, M. (2011). « Quand femme rime avec local » : Logique de promotion ou nouveau confinement dans les villes africaines ? *JSSJ*, 3.
- Beurois, T., & Faure, L. (2023). Une charité bien ordonnée ? La gestionnarisation de l'aide alimentaire en France. *Revue française des affaires sociales*, 4, 235-253.
- Beuscart, J.-S., Pharabod, A.-S., & Peugeot, V. (2023). Discuter sa transition écologique en ligne : Un appui collectif dans la transformation de soi. *Sociologie*, 14(3), 277-295.
- Billen, L. (2023). *L'écologie ordinaire en quartiers populaires : Une mise en regard des initiatives écologistes citoyennes dans trois quartiers classés en géographie prioritaire en France* [Thèse de doctorat, Paris 10].
- Blais, J.-P., Gillio, C., & Ion, J. (2001). *Cadre de vie, environnement et dynamiques associatives : Actes du séminaire* (France. Plan Urbanisme construction architecture, Éd.).
- Blanc, N., Canabate, A., Douay, N., Escobar, A., & Paddeu, F. (2017). Mobilisations environnementales et dynamiques des territoires : Le cas de Plaine Commune, communauté d'agglomération d'Ile-de-France. *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 17 Numéro 2.
- Blanc, N., Emelianoff, C., & Rochard, H. (2022). *Réparer la Terre par le bas. Manifeste pour un environnementalisme ordinaire* (Le Bord de l'eau).
- Blot, D., Descoings, J., & Fabry, C. (2018). *Environnement et quartiers populaires : Paroles, pratiques, initiatives d'habitants*. Licorne.

- Bollache, L. (2017). *Mobilisations écologistes dans (et contre) le Grand Paris : Défendre des lieux face à l'urgence climatique concrétisée. Une ethnographie des collectifs en lutte en banlieue et grande banlieue parisienne, à Gonesse, Romainville et la Courneuve*. [Thèse en préparation, Paris 1].
- Bonny, Y., Ollitrault, S., Keerle, R., & Le Caro, Y. (2016). *Espaces de vie, espaces enjeux : Entre investissements ordinaires et mobilisations politiques*. Presses universitaires de Rennes.
- Bourdeau-Lepage, L., & Pasquier, R. (2024). Introduction – Transitions écologique et territoriale : Quelle gouvernance pour quelles solidarités ? *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 2, 191-200.
- Bourg, D., & Faucheux, B. (2014). Tour d'horizon. *Pour*, 223(3), 19-27.
- Brédif, H., Bertrand, F., & Tabeaud, M. (2015). Redéfinir le problème climatique par l'écoute du local : Éléments de propédeutique. *Natures Sciences Sociétés, Supp3*, 65-75.
- Bresnihan, P., & Byrne, M. (2015). Escape into the City : Everyday Practices of Commoning and the Production of Urban Space in Dublin. *Antipode*, 47(1), 36-54.
- Buchser, Jean, Colin, Jean-Charles, & Eynaud, Philippe. (2022, octobre). Gouvernance—Du discours à la méthode [Dossier]. *Juris Associations*, Article n° 665.
- Buclet, N. (2021). *Écologie territoriale et transition socio-écologique : Méthodes et enjeux*. ISTE editions.
- Buclet, N., & Donsimoni, M. (2020). Métabolisme territorial et capacités : Une articulation entre enjeux économiques et écologiques. *Natures Sciences Sociétés*, 28(2), 118-130.
- Cacciari, J., Dodier, R., Fournier, P., Gallenga, G., & Lamanthe, A. (2014). Observer la transition énergétique « par le bas ». *Métropolitiques*.
- Carrère, G., Dumat, C., & Zélem, M.-C. (2019). *Dans la fabrique des transitions écologiques : Permanence et changements*.
- Cefaï, D., & Lafaye, C. (2020). Lieux et moments d'une mobilisation collective : Le cas d'une association de quartier. In D. Trom (Éd.), *Les formes de l'action collective : Mobilisations dans des arènes publiques* (p. 195-228).
- Celata, F., & Coletti, R. (2018). Community organizing, sustainability transitions and public policies : Introduction to the special section. *Environmental Innovation and Societal Transitions*, 29.
- Ceptureanu, S.-I., Ceptureanu, E.-G., Orzan, M. C., & Marin, I. (2017). Toward a Romanian NPOs Sustainability Model : Determinants of Sustainability. *Sustainability*, 9(6), Article 6.

Chandelier, J. (2021). Quel monde associatif demain ? Dans V. Tchernonog & L. Prouteau (Eds.), *Le monde associatif en mutation* (pp. 135-145). Dalloz.

Chometon, M. (2011). Émergence et registre d'action des associations pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP) en périurbain : Quel lien au territoire ? *VertigO : la revue électronique en sciences de l'environnement*, 11(2).

Cirelli, C., & Melé, P. (2024). Actions, engagement et transition dans le domaine des déchets. In S. L. V. Neste, P. Mele, & C. Larrue (Éds.), *Transitions socioécologiques et milieux de vie, Entre expérimentation, politisation et institutionnalisation*. Presses de l'Université de Montréal.

Cnam. (s. d.). *Les métiers du réemploi dans les recycleries et ateliers vélos : Quels défis et quels soutiens ?* Ceet; Cnam.

Coler, P., Jobard, J.-B., & Laville, J.-L. (2021). Conclusion. Vers un associationnisme du XXI^e siècle. dans *Quel monde associatif demain ?* (p. 173-188). érès.

Cottin-Marx, S. (2019). Panorama et évolution du monde associatif français. *Repères*, 29-44.

Cottin-Marx, S. (2019). *Sociologie du monde associatif*. La Découverte.

Darly, S., Fourault-Cauët, V., & Raymond, R. (2020). *Marginalisations, résistances et innovations dans les franges périurbaines*. Presses universitaires de Rennes.

Daviet, S., & Perroux, S. (2024). Transition bas-carbone : Vers une hybridation des modèles ? Enjeux et territoires dans la métropole d'Aix-Marseille. *Bulletin de l'Association de géographes français, Volume 101*(Numéro 1), 45-61.

Dechézelles, S., & Olive, M. (2017). Les mouvements d'occupation : Agir, protester, critiquer. *Politix*, n° 117(1), 7-34.

Doidy, É. (2008). The Cultivation of Rooting : How Farmers Movements re-appropriate Attachment in contemporary Jura. *Politix*, 83(3), 155-177.

Douay, N. (2014). Mouvements sociaux numériques et aménagement de l'espace. *Informations sociales*, 185(5), 123-130. Cairn.info.

Durand, M., Cavé, J., & Salenson, I. (2021). Service public ou communs ? Les limites mouvantes de la gestion des déchets dans les pays du Sud. *Géocarrefour*, 95(95/1), Article 95.

Ernwein, M., & Tollis, C. (2017). Produire la ville vivante : Le travail des citadins et des non-humains. *L'Information géographique*, 81(3), 13-31.

Falquet, J. (2015). « Corps-territoire et territoire-Terre » : Le féminisme communautaire au Guatemala. Entretien avec Lorena Cabnal. *Cahiers du Genre*, 59, 73-89.

Fischer, A., Holstead, K., Hendrickson, C. Y., Virkkula, O., & Prampolini, A. (2017). Community-led initiatives' everyday politics for sustainability – Conflicting rationalities and aspirations for change? *Environment and Planning A: Economy and Space*, 49(9), 1986-2006.

Fischer, D. R., Campbell, L. K., & Svendsen, E. S. (2012). The organisational structure of urban environmental stewardship. *Environmental Politics*, 21(1), 26-48.

Fondimare, E. (2024). Republicanisme versus écologisme. Quelle place pour la désobéissance civile écologiste à l'heure du contrat d'engagement républicain ? *La Revue des droits de l'homme. Revue du Centre de recherches et d'études sur les droits fondamentaux*.

Fortier, A., & Alphandéry, P. (2017). La maîtrise des données, un enjeu majeur pour les associations naturalistes à l'heure de la gouvernance de la biodiversité. *Revue française d'administration publique*, 163(3), 587.

Frantzeskaki, N., Dumitru, A., Anguelovski, I., Avelino, F., Bach, M., Best, B., ... Rauschmayer, F. (2016). Elucidating the changing roles of civil society in urban sustainability transitions. *Current Opinion in Environmental Sustainability*, 22, 41-50.

Fund, W. W., & Sports, M. D. L. J. E. D. (2015). *Recueil des initiatives remarquables et innovantes du sport français dans la lutte contre le dérèglement climatique*. WWF. Paris.

Gadrey, J., & Jany-Catrice, F. (2016). Les indicateurs composites à dominante sociale. *Repères*, 4, 39-58.

Gardella, É. (2017). Sociologie de la réflexivité dans la relation d'assistance. Le cas de l'urgence sociale. *Sociologie du travail*, 59(3).

Gelot, D., & Ward, J. (2021). L'aide alimentaire : Entre bénévolat et injonctions managériales. *Vie sociale*, 36(4), 81-97.

Granchamp, L., & Joly, R. (2023). Des écologies sensibles en quartier populaire : Hautepierre, Strasbourg. *Espaces et sociétés*, 188(1), 37-54.

Guéguen, H., & Jeanpierre, L. (2022). L'enquête sur les utopies réelles. *L'horizon des possibles*, 201-228.

Hossain, M. (2016). Grassroots innovation : A systematic review of two decades of research. *Journal of Cleaner Production*, 137, 973-981.

Hugues, F. (2021). Se débrouiller chez soi en milieu rural au temps de confinement. L'espace domestique, support du travail de subsistance. *Revue des politiques sociales et familiales*, 141(4), 119-128.

Jupp, E. (2014). Women, Communities, Neighbourhoods : Approaching Gender and Feminism within UK Urban Policy. *Antipode*, 46(5), 1304-1322.

Kibert, C. J., & Wilson, A. (1999). *Reshaping the built environment : Ecology, ethics and economics*. Island Press.

Krauss, G., & Tremblay, D.-G. (Éds.). (2019). *Tiers-lieux : Travailler et entreprendre sur les territoires : espaces de co-working, fab labs, hack labs...* (1^{re} éd.). Presses de l'Université du Québec.

Lagneau, A. (2017, 7 janvier). *L'agriculture urbaine doit rester un bien commun, pas une activité commerciale*. Reporterre.

Laigle, L., & Moreau, S. (2018). *Justice et environnement : Les citoyens interpellent le politique* (J.-F. Deroubaix, Éd.).

Lapostolle, D., & Roy, A. (2022). L'essaimage : Une pratique d'enquête au service d'une transition écologique par le bas. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie, Article Vol. 13, n°1*.

Larrère, C., Larrère, R., & Bouleau, N. (2016). Les transitions écologiques à Cerisy. *Natures Sciences Societes, Vol. 24(3)*, 242-250.

Laville, J.-L. (2010). *Politique de l'association*. Éd. du Seuil.

Leon-Quijano, Camilo. (2023). *La Cité. Une anthropologie photographique*. Editions de l'ESS.

Lewicka, M. (2005). Ways to make people active : The role of place attachment, cultural capital, and neighborhood ties. *Journal of Environmental Psychology*, 25(4), 381-395.

Loftus, A. (2012). *Everyday environmentalism : Creating an urban political ecology*.

Loopmans, M., Smits, L., & Kenis, A. (2021). Rethinking environmental justice : Capability building, public knowledge and the struggle against traffic-related air pollution. *Environment and Planning C: Politics and Space*.

Lyonnais-Voutaz, C. (2023). Philippe Boursier et Clémence Guimont (dir.), *Écologies. Le vivant et le social. Lectures*.

Mabi, C. (2016). Luttés sociales et environnementales à l'épreuve du numérique : Radicalité politique et circulation des discours. *Études de communication*, 47, 111-130.

Mabi, C., & Theviot, A. (2014). Présentation du dossier S'engager sur Internet : mobilisations et pratiques politiques. *Politiques de communication*, 3(2), 5-24. Cairn.info.

Maillefert, M. (2009). Action collective territoriale et modèles de développement régionaux : Le cas de trois sites de la région nord-pas de calais. *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, 9-2, Article 9-2.

Martínez Alier, J. (2014). *L'écologisme des pauvres : Une étude des conflits environnementaux dans le monde* (A. Verkaeren, Trad.). Institut Veblen pour les réformes économiques : les Petits matins.

Martínez Alier, J., Anguelovski, I., Bond, P., Bene, D. D., Demaria, F., Gerber, J.-F., et al. (2014). Between activism and science: Grassroots concepts for sustainability coined by Environmental Justice Organizations. *Journal of Political Ecology*, 21(1), 19.

Mathieu, N. (2014). Mode d'habiter : Un concept à l'essai pour penser les interactions hommes-milieus. In *Les interactions hommes-milieus* (p. 97-130). Éditions Quæ.

Melé, P. (s. d.). *Quels territoires pour l'action ? Mobilisations locales et régimes de territorialité*. 14.

Melé, P., & Neveu, C. (2020). Rapports à l'espace et formes d'engagement. Attachements, territorialisation, échelles d'action. *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, Article 38.

Mesch, G. S., & Manor, O. (2016). Social Ties, Environmental Perception, And Local Attachment. *Environment and Behavior*.

Micoud, A. (2001). La nébuleuse associative. In *Environnement, question sociale*, 117-129. Odile Jacob.

Milkoreit, M., Hodbod, J., Baggio, J., Benessaiah, K., Calderón-Contreras, R., Donges, J. F., et al. (2018). Defining tipping points for social-ecological systems scholarship—An interdisciplinary literature review. *Environmental Research Letters*, 13(3).

Mollard, E. (2009). Idéal démocratique et idéal environnemental : Analyse comparée des pouvoirs territoriaux en France et au Mexique. *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 9 Numéro 1.

Nadaï, A., & Debourdeau, A. (2019). Autonomie et communautés énergétiques, des réalités à réinterroger ? In *Les territoires de l'autonomie énergétique : Espaces, échelles et politiques*.

Ouassak, F. (2020). Quartiers populaires, conscientisation écologique et libération. *Après-demain*, N ° 53, 27-28.

Paddeu, F. (2017). Agir à l'heure de l'anthropocène. Les quatre familles de l'environnementalisme urbain. *L'Information géographique*, 81(3), 32-53.

Paddeu, F. (2017). *Le militantisme environnemental et écologiste dans le Grand Paris : Enquête sur les formes d'engagement*. CERES, Séminaire Environnements critiques.

Paddeu, F. (2021). *Sous les pavés, la terre : Agricultures urbaines et résistances dans les métropoles*. Éditions du Seuil.

Patsias, C. (2021). Broadening democracy against environmental justice : The example of Montreal borough councils. *Environment and Planning C: Politics and Space*, 39(4), 740-758.

Paturel, D., & Carimentrand, A. (2018). Un modèle associatif de circuits courts de proximité pour les épiceries sociales et solidaires : Vers une démocratie alimentaire ? *Revue de l'organisation responsable*, 13(1), 43-54.

Pineau, J.-Y. (2018). Les tiers-lieux et les cafés associatifs, laboratoires des territoires ruraux. *Nectart*, 7(2), 100-109.

Politisisation du proche : Les lieux familiers comme espaces de mobilisation. (2019). Dans S. Dechézelles & M. Olive (Éds.), *Politisisation du proche : Les lieux familiers comme espaces de mobilisation*. Presses universitaires de Rennes.

Prouteau, L., & Tchernonog, V. (2017). Évolutions et transformations des financements publics des associations. *Revue française d'administration publique*, 163(3), 531-542.

Pruvost, G. (2021). *Quotidien politique : Féminisme, écologie et subsistance*. La Découverte.

Pruvost, G. (2024). *La subsistance au quotidien : Conter ce qui compte*. La Découverte.

Rassat, F. (2020). *Le rôle des initiatives civiles de prévention des déchets dans la fabrique de la ville : L'exemple des lieux de réemploi* [Thèse de doctorat, Université de Paris].

Raynal, J.-C., & Razafimahefa, L. (2014). Prospective territoriale dans le cadre de projets sociaux et solidaires. *Territory in movement Journal of geography and planning*, Article 22.

Renouard, C. (2020). Pour une transition écologique : Des expériences qui conduisent à des communs. *Revue d'éthique et de théologie morale*, N° 305(1), 59-71.

Reporterre. (2023, 10 octobre). *À la campagne, les classes populaires sont écolos... sans le revendiquer*. Reporterre.

Réseau IMPACT (Éd.). (2008). *Repenser l'action collective : Une approche par les capacités*.

Rétif, S. (2024). Femmes et entraide en quartier populaire. *Revue Projet*, 402(5), Article 5.

Rochard, H. (2023). *Renaturation urbaine et actions citoyennes : Vers une co-production de la ville écologique ? Études de cas dans le Grand Paris et à New York City* [Thèse de doctorat, Université Paris Cité].

Rocher, L. (2016). « Serpent de mer » en bord de Loire : Les mises en échec des tentatives de contournement routier d'Angers sud. In P. Melé (Éd.), *Conflits de proximité et dynamiques urbaines* (p. 169-198). Presses universitaires de Rennes.

Roger, B., Ramirez, J., & solidaire, O. national de l'économie sociale et. (2023). *Atlas commenté de l'économie sociale et solidaire—ESS : une économie capitale [Dossier] Juris Associations*. BN Lefebvre Dalloz.

Roux, N., & Noûs, C. (2021). Le choix des espaces communs dans l'habité, support écologique et solidaire. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, Article Vol. 12, n°2.

Schlosberg, D., & Coles, R. (2016). The new environmentalism of everyday life : Sustainability, material flows and movements. *Contemporary Political Theory*, 15(2), 160-181.

Scott, J. C., Ruchet, O., & Bantigny, L. (2019). *La domination et les arts de la résistance : Fragments du discours subalterne*. Éditions Amsterdam.

Sebastien, L. (2016). L'attachement au lieu, vecteur de mobilisation collective ? *Norois. Environnement, aménagement, société*, Article 238-239.

Sedda, P. (2015). La politisation de l'ordinaire. Enjeux et limites de la mobilisation numérique. *Sciences de la société*, 94, 157-175.

Severo, M., & Romele, A. (2015). *Traces numériques et territoires*. Presses des Mines.

Simonet, M. (2010). *Le travail bénévole : Engagement citoyen ou travail gratuit ?* La Dispute.

Sinigaglia-Amadio, S. (2008). Quelles réalités du DD urbain dans les « quartiers sensibles » ? Pour une analyse sociologique de l'action des travailleurs associatifs. Dans P. Hamman, *Penser le développement durable urbain : Regards croisés*. L'Harmattan.

Subra, P., & Estèbe, P. (2016). *Zones à défendre : De Sivens à Notre-Dame-des-Landes*. Éditions de l'Aube.

Tidball, K. G., & Krasny, M. E. (Éds.). (2014). *Greening in the Red Zone : Disaster, Resilience and Community Greening*. Springer Netherlands.

Tiers lieux : Une émancipation en actes ? (2019). dans D. Corteel & P. Robert-Tanguy (Éds.), *Sociologies pratiques*. Sciences Po Les Presses.

Tremblay, D.-G., & Krauss, G. (2019). *Tiers-lieux : Travailler et entreprendre sur les territoires : espaces de co-working, fab labs, hack labs...* Presses de l'Université du Québec.

Trentelman, C. (2009). Place Attachment and Community Attachment : A Primer Grounded in the Lived Experience of a Community Sociologist. *Society & Natural Resources*, 22, 191-210.

Velly, R. L., & Paturel, D. (2013). Des circuits courts pour l'aide alimentaire ? Hybridation de régulations dans un marché expérimental en Languedoc-Roussillon. *Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement - Review of agricultural and environmental studies*, 94(4), 443.

Verschuur, C. (Éd.). (2018). *Genre, mouvements populaires urbains et environnement* (E. Chauvet, P. F. de l'Association pour les droits civils, Y. le Scieller, & N. Reichert, Trad.). Graduate Institute Publications.

Wolf, K., Brinkley, W., & Blahna, D. (2021). Civic Environmental Stewardship : Aligning Organizational and Participant Motivations. *Cities and the Environment (CATE)*, 14(2).

Wright, E. O. (2017). *Utopies réelles* (V. Farnea & J. A. Peschanski, Trad.). La Découverte.

Références issues du groupe de travail “Fait associatif, territoires et transition écologique”

- Alonso-Cañadas, J. & del Mar Gálvez-Rodríguez, M. (2024). Online Disclosure of Social Responsibility Strategies : Perceptions and Reality Among Nonprofit Organisations. In *Corporate Social Responsibility* (p. 1066-1085).
- Andreini, D., Pedeliento, G., & Signori, S. (2014). CSR and service quality in nonprofit organizations : The case of a performing arts association. *International Journal of Nonprofit and Voluntary Sector Marketing*, 19(2).
- Assemblée nationale (2024, octobre 30), *Le Grenelle de l'environnement*.
- Avise. (2022). Insertion par l'activité économique—Un tremplin pour l'emploi. *Juris Associations*, 658.
- Besel, K., Williams, C. L., & Klak, J. (2011). Nonprofit sustainability during times of uncertainty. *Nonprofit Management and Leadership*, 22(1), Article 1.
- Besson, F. (2017). Erik Olin Wright, Utopies réelles. *Lectures*.
- Brédif, H. (2021). *Réaliser la terre : Prise en charge du vivant et contrat territorial*. Éditions de la Sorbonne.
- Bruneau, C., Lunet, A., & Orchampt, C. (2023, décembre). 2021-2022 : Des hauts et... Débats [Dossier]. *Juris Associations*, n° 690.
- Ceptuneanu, S.-I., Ceptuneanu, E.-G., Orzan, M. C., & Marin, I. (2017). Toward a Romanian NPOs Sustainability Model : Determinants of Sustainability. *Sustainability*, 9(6), Article 6.
- Chami, S. (2022). *Evaluation des actions associatives*.
- Collectif pour une Transition Citoyenne. (2024, 31 octobre). *33 mouvements qui mettent en commun leurs forces pour renforcer la transition écologique, sociale et démocratique*.
- Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement - 124 OJ L (1998).
- Degli Antoni, G., & Portale, E. (2011). The Effect of Corporate Social Responsibility on Social Capital Creation in Social Cooperatives. *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, 40(3), Article 3.
- Evers A. (2024). Local Climate Governance : Towards more Interactive Practices and Settings? *International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations*.

Falling Fruit. (2024, octobre 30). Falling Fruit.

Gadrey, J. (2004). *L'utilité sociale des organisations de l'économie sociale et solidaire*. [Rapport de synthèse pour la DIES et la MIRE. Programme de recherche « L'économie sociale et solidaire en région »].

GIS Démocratie & participation. (2024, octobre 2). Démocratie & participation - Groupement d'Intérêt Scientifique.

Godrie, B., Juan, M., & Carrel, M. (2022). Recherches participatives et épistémologies radicales : Un état des lieux. *Participations*, 32(1), Article 1.

Hogan, E. (2010). Does 'Corporate' Responsibility Apply to Not-for-Profit Organizations? In S. O. Idowu & W. Leal Filho (Éds.), *Professionals' Perspectives of Corporate Social Responsibility* (p. 271-288). Springer.

Huteau, Hélène. (2021, novembre). Jardin, mer, ville... désormais, l'éducation à l'environnement s'ancre localement. *La Gazette des Communes* - n°45/2591.

Langergaard, L. L. (2019). Interpreting 'the social' : Exploring processes of social sustainability in Danish nonprofit housing. *Local Economy*, 34(5), Article 5.

Latour, B. (2020). Quel État peut imposer des « gestes barrières » aux catastrophes écologiques ? *Esprit*, 7, Article 7.

Le clash des générations ? (2024, 30 octobre) *Sciences Humaines*, n° 372.

Le Parlement de Loire. (2024, 30 octobre). *Loire Concept*.

Lecacheur, M. (2021). « Écrivain public » : Une posture pour la littérature française contemporaine ? Modalités et enjeux des collectes de témoignages. *Elfe XX-XXI. Études de la littérature française des XXe et XXIe siècles*, 10, Article 10.

Lee, W. (2017). Sustainability of Nonprofit Human Service Organizations in a Neighborhood Context. *Nonprofit Management and Leadership*, 28(1).

Lettre à nos petits-enfants. (2024, octobre 30).

Lin-Hi, N., Hörisch, J., & Blumberg, I. (2015). Does CSR Matter for Nonprofit Organizations? Testing the Link Between CSR Performance and Trustworthiness in the Nonprofit Versus For-Profit Domain. *International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations*, 26(5).

Loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature—Légifrance. (2024, octobre 30).

Mathras, D., Grinstein, A., Young, G. J., Thai, N. H., & Young, S. B. (2023). The Value of Core and Noncore Activity Fit for Corporate Social Responsibility : An Expectation-Based Study of Nonprofit Hospitals. *Journal of Public Policy & Marketing*, 42(2).

Mattina, C. (2016). *Clientélismes urbains. Gouvernement et hégémonie politique à Marseille*. Presses de Sciences Po.

Nathanaelle. (2019, mai 10). *IPBES : Alerte sans précédent sur la biodiversité !* Fondation pour la Nature et l'Homme.

Nirello, L., & Prouteau, L. (2016). Des salariés associatifs moins bien payés ? Une analyse sociohistorique et statistique par domaine d'activité. *Travail et emploi*, 148(4).

Nos recherches – La Cabane de la recherche. (2024, octobre 31).

Observatoire des libertés associatives—L.A. Coalition. (2024, octobre 31).

ODD17.org. (2024, octobre 31).

Păceșilă, M., & Colesca, S. E. (2020). Insights on Social Responsibility of NGOS. *Systemic Practice and Action Research*, 33(3).

Pas Sans Nous | Pas Sans Nous. (2024, octobre 31).

Phillips, S., & Taylor, D. (2020). Corporate social responsibility in nonprofit organizations : The brokerage role of community housing mutuals. *Strategic Change*, 29(4), Article 4.

Plaisance, G. (2023). L'impact de la gouvernance sur les engagements sociaux et environnementaux des organisations à but non lucratif : Une analyse quantitative des données de 182 associations françaises. *RIMHE - Revue Interdisciplinaire Management, Homme & Entreprise*, 12(51), Article 51.

Plaisance, G. (2023). Which stakeholder matters : Overall performance and contingency in nonprofit organizations. *International Studies of Management and Organization*, 53(3), Article 3.

Plaisance, G. (2024). Social responsibility and sustainability in non-profit organisations : Towards a semantic and conceptual precision. In *Plaisance, G. et Goujon Belghit, A. (Eds.), Non-Profit Governance : Twelve Frameworks for Organisations and Research* (p. 154-172). Routledge.

Plaisance, G. et P. & M. (2024). Le concept de soutenabilité dans le secteur public : Par-delà les enjeux budgétaires. *Politiques et Management Public*.

Plateforme—L'observatoire des Oasis | Le site de la communication responsable. (2024, octobre 31).

Pope, S., Bromley, P., Lim, A., & Meyer, J. W. (2018). The Pyramid of Nonprofit Responsibility : The Institutionalization of Organizational Responsibility Across Sectors. *VOLUNTAS: International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations*, 29(6), Article 6.

Pope, S. et P. & G. (2024). Corporate Social Responsibility for Nonprofits. In List, R.A., Anheier, H.K., Toepler, S. (eds) *International Encyclopedia of Civil Society*. Springer, Cham.

Réparer la terre par le bas – Le Bord de l'Eau. (2024, octobre 31).

Répertoire National des Associations (RNA)—Data.gouv.fr. (2024, octobre 30).

Résonance—Hartmut Rosa—Éditions La Découverte. (2024, octobre 31).

Rétif, S. (2024). Femmes et entraide en quartier populaire. *Revue Projet*, 402(5), Article 5.

Site Internet. (2024, octobre 31). Histoire de la protection de la nature et de l'environnement.

Smith, A. D. (2011). Corporate social responsibility implementation : Comparison of large not-for-profit and for-profit companies. *International Journal of Accounting & Information Management*, 19(3), Article 3.

Soutenance de thèse de Hélène Madénian. (2024, octobre 31). *INRS*.

Une nouvelle idée pour faire grandir la transition citoyenne. (2024, juillet 15). Transiscope.

Waters, R. D., & Ott, H. K. (2014). Corporate Social Responsibility and the Nonprofit Sector : Assessing the Thoughts and Practices Across Three Nonprofit Subsectors. *Public Relations Journal*, 8(3), Article 3.

Weerawardena, J., McDonald, R. E., & Mort, G. S. (2010). Sustainability of nonprofit organizations : An empirical investigation. *Journal of World Business*, 45(4), Article 4.

Weidenbaum, M. (2009). Who will Guard the Guardians? The Social Responsibility of NGOs. *Journal of Business Ethics*, 87(S1), Article S1.

Wittorski, R., Lyet, P., & Dupuis, J.-C. (2023). *Le métier de Directeur général d'association* (Champs social éditions, p. 227 p.). Champ social éditions.

Références issues du travail bibliographique du centre des ressources de l'INJEP :

Activités physiques et sportives—Un marathon d'enjeux éducatifs [Dossier]. (2023, décembre). *Camaraderie*, n° 343, Article n° 343.

Aimont, O. (2015). *Les associations dans la transition écologique*. P 28-30.

Barré, E., & Vincent, J. (2022). Le blocus étudiant 2021 de Grignon (78) et le projet de 2022 « Une belle histoire », une action collective écologique et pionnière ? *Pour*, 244(3).

Bayard, Nicolas (Dir.), Novel, Anne-Sophie (Dir.), & Paoli, Gabrielle (Dir.). (2023). Génération Bascule, 90° (Pour penser et raconter le changement de cap). *calameo.com*.

Bernard, André. (2022). Tiers-lieux : Analyse d'un rescrit. *Juris Associations*, Article n° 667.

Bodeux, Marie, VICARD, Augustin (Dir.), & Chevee, Suzie. (2024). Environnement, genre, numérique : Questions de pratiques en animation. *Cahiers de l'action*, 1(62), 101.

Bourg, Dominique, Hermelin, Bénédicte, & Imer, Mathilde. (2023, septembre). Ecologie : Un combat, des engagements [Dossier]. *La tribune Fonda*, n° 259, Article n° 259.

Brana, C., Dubois, P., & Mercier, L. (2024). Office du sport, associatif sportif, collectivité : « Gagnant, gagnant » [Dossier]. *Sport dans la cité*, 238, Article 238.

Banc, N., Gallez, C., Genest, E., Antolinos-Basso, D., Chiche, J., & Rochard, H. (2024). Expérimenter la transition socio-écologique dans les territoires urbains : les trajectoires différenciées de deux communes du Grand Paris. *Revue d'économie régionale et urbaine*, (2), 279-299. Armand Colin.

Blanc, N., Gallez, C., Genest, E., Antolinos-Basso, D., Chiche, J., & Rochard, H. (2024). Prendre en charge les inégalités environnementales. *Développement durable et territoires*, 15(2), septembre 2024.

Colin, J.-C., Denoue, O., Detoume, A., & Collectif. (2023). Responsabilité sociétale—Hissez haut la RSO! [Dossier]. *Juris Associations*, article 675.

Collectif. (2021). Ce que nous devons aux associations. *La tribune Fonda*, n°251.

Collectif. (2021). Se mettre au vert. *LIEN SOCIAL - n° 1298-1299, juin-sept. 2021*, 4-46.

Collectif. (2022). Tiers-lieux : Fabrique de société [Dossier]. *La tribune Fonda*, Article 254.

Coquard, B. (2022). Ceux qui restent : Faire sa vie dans les campagnes en déclin. *Editions La Découverte*, 221.

Corvisy-Millierat C. (2022). Economie européenne—Le virage social et solidaire [Dossier. *Juris Associations*, Article 660.

Dabi, F., Guelzim, M., Youssef, B. E. N., & Walid. (2024). Politiques culturelles : Le fossé entre urbains et ruraux se creuse. *Acteurs Publics*, 171, article 171.

Dellangnol, Clémence. (2016). Développement durable : Des projets à la stratégie. *Actualités Sociales Hebdomadaires* - n° 2947, 36-37.

Duverger, T., Lhuillier, V., & Ndiaye, A. (2024). *L'ESS en transition(s)* (Bord de l'eau, 2024-333 p).

En Jeu. (2023). *Les défis du sport outre-Mer [Dossier]*, *EN JEU. Une autre idée du sport* (Numéro 58, p. 9-17).

Estival, L. (2022). Energie citoyenne. *PROJET n°388, juin juillet 2022*, 68-73.

Filippi, M., Hiez, D., Soulage, F., & Collectif. (2022). La constellation de l'économie sociale et solidaire se compose d'un nombre illimité d'étoiles [Dossier]. *Revue Internationale de l'Économie Sociale (RECMA)*, article 366.

Gilson, M., & Quere, A. (2022). Cafés collectifs villageois [Dossier. *Silence*, 513, Article 513.

Heidsieck, Charles-Benoît. (2022). Modèles socio-économiques—Le cap de Bonne-espérance [Dossier. *Juris Associations*, 663, Article 663.

Heidsieck, Charles-Benoît & Bucau, Paul. (2021). Coopération territoriale—Le journal des bonnes nouvelles ! *Juris Associations* - n° 648, novembre 2021, 15-32.

Heidsieck, Charles-Benoît & Jullien, Elodie. (2023). Coopération territoriale—La clé de sol. *Juris Associations* n°688, 14-32.

Hemmerich, M. (2022). Jeunes en rupture—Quand fin du monde rime avec fin du mois. *Actualités Sociales Hebdomadaires*, Article 3265.

Jarry, B. (2023). Le Clavim. Du projet à l'évaluation. *Administration et Education*, Article 178.

Langlet, Marianne. (2023). *Marchandisation et financiarisation des associations. Décryptage et processus* (p. 86). Observatoire citoyen de la marchandisation des associations (OCMA).

Larpin, Eric. (2022). Misez sur l'économie sociale et solidaire. *La Gazette des Communes* - n° 3/2599, 28-33.

Laussu, J., & Rieucan, G. (2023). Les métiers du réemploi dans les recycleries et ateliers vélos : Quels défis et quels soutiens ? *Connaissance de l'emploi*, Article 190.

Leon-Quijano, Camilo. (2023). *La Cité. Une anthropologie photographique* (Éditions de l'EHESS, avril 2023).

Loncle, P., & Maunaye, E. (2022). La jeunesse dans les politiques locales : Échelons de décision et partenariats [Dossier. *AGORA débats/jeunesses*, Article 92.

Morael, Claude. (2023). *L'alliance des scouts et des guides de France : Les défis d'une fusion*. Les Presses d'Ile-de-France, éditions des Scouts et Guides de France.

Orange, S., & Renard, F. (2022). Des femmes qui tiennent la campagne. *La Dispute*, 214.

Rigaud, S. (2023). *Observatoire local de la vie associative—Remontées de terrain [Dossier]*, Article 685.

Russo, G. (2022). Tiers-lieux—Portes ouvertes [Dossier]. *Juris Associations*, Article 655.

Sale, Manon. (2020). La Demeurée : Une « communauté » autogérée ouverte sur l'extérieur. *Revue Silence*, Article 488.

Silence. (2016). Alternatives en Aude et Pyrénées-Orientales. *Silence- n°441*, 5-27.

Talpin, J. (2023). Monde associatif—L'État reprend la main. *Revue Projet*, 396(5), Article 5.

Thomé, P., Huet, Jean, & Laval, Christian (Préfacier). (2016). *(Biens) Communs, quel avenir ? Un enjeu stratégique pour l'économie sociale et solidaire*. Editions Yves Michel, Gap, France.

Transfuges de classe : Derrière la mise en récit. (2024, avril 13). [Émission].

Tropeau, C. (2024). " L'association en France, une histoire qui reste à faire ". *Agora débats/jeunesses*, 97, Article 97.

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) – Mission Documentation et Centre de ressources

L'institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) est un service à compétence nationale du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, créé en 2015. L'INJEP est à la fois un observatoire producteur de connaissances et un centre de ressources et d'expertise sur les questions de jeunesse et les politiques qui lui sont dédiées, sur l'éducation populaire, la vie associative et le sport.

Le Centre de ressources de l'INJEP met à la disposition des chercheurs et acteurs de terrain une collection spécialisée unique en France, comprenant plus de 50 000 références sur les politiques et la sociologie de la jeunesse, l'éducation populaire-animation, la vie associative, mais aussi le sport. Il propose les services d'une bibliothèque ouverte à tous et assure une activité de veille documentaire et réglementaire, notamment à travers sa newsletter bimensuelle.

Pour plus d'informations : <https://injep.fr/linstitut/missions/mission-documentation-centre-de-ressources/>
